

LA NOUVELLE-FRANCE

REVUE DES INTÉRÊTS RELIGIEUX ET NATIONAUX

DU

CANADA FRANÇAIS

TOME VI

FÉVRIER 1907

N° 2

L'ÉGLISE ET L'ÉDUCATION

INTRODUCTION

Les questions soulevées par l'étude du Droit public de l'Eglise sont de deux sortes : les unes générales, les autres spéciales.

Les premières se rattachent aux principes ou aux données fondamentales sur lesquelles repose l'ordre établi par Dieu entre la société religieuse et la société civile. Les secondes ont pour objet les matières particulières soumises d'après le droit divin, en tout ou en partie, au pouvoir de l'Eglise, et au sujet desquelles il arrive trop fréquemment, tantôt par d'injustes empiètements, tantôt par de fâcheux malentendus, que l'autorité religieuse, bien à regret, vienne en conflit avec la puissance civile.

De ce genre sont, dans leur actualité de plus en plus grave, les questions d'éducation et d'enseignement.

L'éducation : ce mot peut paraître vague. Il importe, au début de l'étude que nous commençons dans ces pages, d'en bien préciser le sens.

L'étymologie nous ouvre ici la voie. Par l'analyse même du mot, il appert que l'éducation consiste à tirer l'homme de son état d'imperfection native, à développer ses facultés par l'exercice et par le travail, à les dilater, à les fortifier, à les élever.

Cette signification a reçu la consécration de l'usage. On peut donc, en termes génériques, définir l'éducation : la formation de l'homme jusqu'au plein épanouissement des forces dont le Créateur a déposé en lui le germe.

Or, l'homme possède des forces et des facultés diverses : une intelligence avide de connaître ; une volonté faite pour le bien, mais en proie, depuis la chute d'Adam, aux mille séductions du mal ; un cœur capable de toutes les grandeurs et enclin à toutes les bassesses ; un corps doué d'organes et destiné par ses énergies à servir d'instrument aux fonctions supérieures de l'âme.

L'éducation, pour être complète, pour établir l'homme dans la plénitude de ses facultés et de sa puissance, doit en quelque sorte embrasser l'être humain tout entier : elle doit par l'instruction développer et orner l'esprit, par la piété et la religion orienter la volonté vers Dieu, par une forte discipline créer des habitudes de règle et de devoir, par les exercices physiques donner au corps cette santé, cette vigueur, cette souplesse qui le mettent en état de répondre aux vues providentielles du Créateur. Ce n'est donc pas l'instruction seule, ni la religion seule, ni la discipline seule, ni la gymnastique seule qui constitue l'action éducatrice ; c'est l'ensemble de tous ces moyens hiérarchiquement disposés et sagement proportionnés au but qu'il faut poursuivre : l'éducation, c'est-à-dire la formation intégrale de l'homme ¹.

Cette formation, du reste, n'est et ne saurait être uniformément la même pour tous. Et, si au point de départ elle se ressemble à peu près dans toutes les familles et dans tous les milieux, elle ne tarde pas à prendre, selon les besoins multiples, les aptitudes variées, les vocations particulières des hommes, des développements inégaux et des formes dissemblables.

Cela doit être.

1 — Ces idées sont supérieurement exposées, quoique en un style un peu diffus, par M^{sr} Dupanloup dans son beau et classique traité *De l'éducation*, vol. I.

Aussi, à part l'éducation initiale et maternelle que l'enfant, dès l'âge le plus tendre, reçoit au foyer de la famille, distingue-t-on, comme on le faisait dès l'antiquité, trois sortes d'éducation bien caractérisées : l'éducation primaire, l'éducation secondaire, l'éducation supérieure.

L'éducation primaire pourrait encore s'appeler populaire : c'est celle qui convient à tout homme dans tous les états, et sans laquelle, de nos jours surtout, on ne saurait sans difficulté trouver le chemin de la fortune et remplir efficacement tous ses devoirs de citoyen. L'éducation secondaire ajoute à la précédente un degré de culture intellectuelle que l'on remarque dans la classe moyenne et bourgeoise ; culture qui s'acquiert dans les collèges, les académies, et qui tient le milieu entre l'instruction populaire et l'instruction supérieure. Avec celle-ci l'homme s'élève, dans l'échelle des connaissances, jusqu'à ce degré de savoir, de généralisation et de compréhension, qui est le propre des classes dirigeantes de la société. C'est cette instruction que dispensent les instituts de haute éducation, les établissements littéraires et scientifiques qui, dans tous les pays, sont à la tête du mouvement intellectuel, et qui, par les hommes qu'ils forment, par l'influence doctrinale qu'ils exercent, président aux destinées des nations.

L'éducation à triple degré, que nous venons de décrire, présente un caractère général ; elle répond confusément au rôle respectif des trois classes sociales qui forment comme l'organisme et la hiérarchie de chaque peuple. Sur ces bases communes vient s'ajouter et se superposer l'éducation spéciale, l'éducation technique et professionnelle, qui dans les différentes carrières ouvertes par les sciences, les arts, l'industrie, les métiers, met l'homme en mesure de mener une existence honorable, de pourvoir à sa subsistance et de servir noblement, quoique diversement, son pays.

L'avenir des nations dépend donc à peu près entièrement des forces éducatrices dont elles disposent et de l'orientation qu'elles

savent leur donner. « C'est l'éducation qui fait la grandeur des peuples et maintient leur splendeur, qui prévient leur décadence et au besoin les relève de leur chute ¹. » On voit par là tout ce qu'il y a de beau, tout ce qu'il y a de grand, tout ce qu'il y a de vital et d'essentiel dans l'œuvre de l'éducation des enfants.

Certes, ceux-là le savent bien qui, pour façonner des sociétés athées et des générations libres penseuses, dirigent tous leurs assauts contre l'école et s'efforcent d'opérer une mainmise générale sur l'enfance et sur la jeunesse. L'école est devenue le théâtre, le champ clos où se concentre dans un duel passionnant la lutte séculaire entre le bien et le mal, entre Dieu et Bélial, entre le christianisme et l'infidélité.

Déjà, il y a vingt-cinq ans, l'orateur d'une assemblée maçonnique pouvait s'écrier : « Partout où il y a un enfant, partout où il y a une école, on trouvera la main du franc-maçon, afin que la parole célèbre devienne une vérité : La Maçonnerie et l'Education sont une seule et même chose ². » Les événements depuis cette date, particulièrement en France, ont prouvé avec quelle diabolique ténacité les Loges savent tenir parole.

Il n'y a que quelques mois, un des chefs de l'armée anti catholique, parlant devant un auditoire de Vendéens et faisant allusion à la guerre des Chouans, disait à son tour : « La bataille, en France comme ailleurs, continue, non plus nécessairement à coups de fusil, mais plus efficacement à coups de pensées, par le livre, par la parole, par la leçon. Le combat n'est plus aux chemins creux, il est à l'école ³. »

Ces paroles sont tout un programme, programme de menaces, programme de haine, programme de persécution, dont les catholiques de France souffrent aujourd'hui plus que les autres, mais

1 — Dupanloup, *ouv. cité*, Introduction.

2 — Georges Goyau, *L'Ecole d'aujourd'hui*, 1^{re} série, 3^e édition, page 53.

3 — Discours de M. Clémenceau à la Roche-sur-Yon (23 septembre 1906 — Voir *Questions actuelles*, 6 octobre 1906).

en face duquel nous ne saurions nous-mêmes demeurer indifférents ; car ce programme, il est universel comme le mal, international comme la franc-maçonnerie. Selon qu'il échouera ou qu'il triomphera ; selon que l'école subira l'influence religieuse et moralisatrice de l'Eglise, ou que, échappant à cette influence, elle puisera ses doctrines et ses directions dans les conseils d'un pouvoir hostile à la foi chrétienne, à la morale évangélique et aux traditions nationales, les sociétés se raffermiront sur leurs bases, ou se précipiteront vers leur ruine.

Il faut donc à tout prix sauver l'école catholique, et, pour la sauver, faire comprendre aux esprits sincères ce qu'elle est, ce qu'elle doit être, ce qu'elle a fait dans le passé, les bienfaits inappréciables qu'on en peut attendre.

De par le droit naturel et divin, trois grands facteurs sont appelés à promouvoir d'un commun accord, quoique de façon différente et dans une mesure inégale, l'œuvre sacrée de l'éducation : les parents, l'Eglise et l'Etat. Et, on en conviendra sans peine, rien ne peut davantage contribuer à une solution heureuse du problème scolaire que la conception nette et la délimitation équitable des droits et des devoirs propres à chacune de ces trois puissances.

Nous voulons, à la double lumière de l'histoire et du droit chrétien, essayer de faire cette délimitation et d'en dégager le rôle salulaire et indispensable de l'Eglise.

L.-A. PAQUET, p^{re}.

FLEURS D'OUTRE-TOMBE

LES « POÉSIES » D'ALFRED GARNEAU

Il y a quelques semaines paraissait à Montréal un recueil de poésies d'Alfred Garneau¹. Le poète est mort depuis deux ans déjà, et c'est la piété du fils qui a recueilli et mis au jour ces feuilles volantes que la modestie de l'auteur avait repliées et enfermées dans les tiroirs.

De cette publication posthume il faudra savoir gré à M. Hector Garneau. Ces poésies qui nous viennent, en quelque sorte, du champ de la mort, et qui paraissent avoir poussé sur un tertre comme des fleurs d'outre-tombe, valaient la peine qu'on en fît cette gerbe dont nous pouvons aujourd'hui goûter le parfum. Non pas que toutes ces pièces qui remplissent le livre soient des chefs-d'œuvre ; il y en a même qui sont plutôt faibles, et il est rare qu'on en trouve qui soient d'un bout à l'autre d'une perfection suffisamment soutenue. Mais toutes ces pièces nous révèlent une âme que nous ne connaissions pas, qui ne se souciait pas d'être connue, et qui se protégeait contre la renommée comme d'autres s'acharnent à solliciter la gloire.

Et pourtant cette âme fut l'une des plus sensibles et des plus délicates qui se puissent rencontrer, et l'une des plus capables de rayonner d'un bon et durable éclat sur les lettres canadiennes. Fils de notre historien national, François-Xavier Garneau, né à la Canardière², près de Québec, dans ce paysage grandiose et pittoresque où les pentes laurentiennes viennent doucement s'étendre et se confondre avec les grèves du fleuve, Alfred Garneau

1 — *Poésies*, Alfred Garneau, chez Beauchemin, Montréal, 1906.

2 — Né en 1836 ; mort à Montréal en 1904.

reçut à la fois toutes les influences de l'éducation et de la nature qui pouvaient affiner son âme, l'emplir de belles visions, lui inspirer le goût des œuvres de l'art, et l'ouvrir elle-même aux plus louables ambitions littéraires. Aussi n'est-il pas étonnant qu'on l'ait surpris, à dix ans, griffonnant des vers sur ses cahiers de classe, et si, à quatorze ans, le poète enfant a publié dans un journal de Québec, le *Courrier du Canada*, sur la recommandation et les instances de Crémazie, sa première pièce.

C'est à Québec même qu'Alfred Garneau vécut les premières années de sa jeunesse, et qu'il développa si hâtivement les germes de cette vocation artistique que la nature avait en lui déposés. Élève du Petit Séminaire, il y prit sans doute le premier contact avec ces classiques, dont il a gardé, à son insu, je ne sais quelle sobriété, mesure et atticisme. Collaborateur au *Canadien*, où il travaille sous l'œil de cet Etienne Parent, que l'on a appelé le Victor Cousin du Canada, sous-rédacteur au *Courrier du Canada*, puis étudiant en droit, et avocat au barreau, après des examens où son esprit délié et réfléchi lui conquit, avec la note *maxima* et une mention spéciale, l'admiration de ses juges, Alfred Garneau ne traversa toutes ces occupations de jeunesse que pour y porter en passant l'activité de son esprit laborieux. Il ne réussit pas à s'y éprendre de la vie publique, et à y briser cette incurable timidité qui sans cesse l'éloignait du monde, et de toute bruyante carrière.

Au lieu donc de se fixer au barreau où déjà l'on se disputait son concours, il accepta un emploi dans le service public, et s'en alla tout doucement s'asseoir dans un de ces fauteuils où les loisirs du fonctionnaire sont parfois mêlés à de si utiles travaux.

Alfred Garneau ne se retirait, d'ailleurs, de la vie extérieure et troublante que pour faire plus intense et plus recueillie sa vie d'étude. Tout entier, d'abord, à ses devoirs de traducteur officiel, il s'absorbait ensuite dans la lecture des auteurs préférés. Quand il avait vécu quelques heures dans le commerce des prosateurs du dix-septième siècle, qu'il fréquenta toujours, il revenait à la

poésie, et à cet Alfred de Musset qu'il ne se lassait pas de relire. Aussi bien, la muse, celle qui avait visité son berceau de la Canardière, revenait-elle souvent effleurer de son aile le front du studieux solitaire. Et il arrivait alors à Alfred Garneau de s'abandonner au rêve et à l'inspiration qui le sollicitait.



Alfred Garneau était donc né, et il restait poète. Et poète, il l'était surtout, et comme il convient, avec son imagination et avec son cœur. Il y en a qui font des vers avec leur esprit chercheur, travailleur et raisonneur ; Alfred Garneau faisait les siens avec sa sensibilité si vive, et toujours en émoi. Et c'est pourquoi l'on aime à pénétrer dans ses strophes et à les méditer, et à essayer d'accorder son âme avec celle du poète ; et il faut pour exprimer de cette poésie toute sa saveur, se bien recueillir et essayer de revivre l'émotion de l'artiste. Cette façon de faire des vers est, en vérité, la bonne ; et comme elle vaut mieux qu'une autre dont on voit traces dans nos recueils canadiens, et qui est plutôt l'effort de la tête, le triomphe tapageur de la rhétorique ! Nous aimons par-dessus tout ces âmes ardentes d'où la poésie s'échappe comme le flot de sa source, et comme le rayon du foyer.

Chose curieuse, tout de même : Garneau qui avait dans une si grande mesure le tempérament du poète, ne fit que très peu de vers. Le recueil que nous étudions, et qui doit contenir à peu près toute l'œuvre poétique qu'il a laissée dans ses cartons, n'enferme que quarante-cinq pièces qui correspondent, dans la vie de l'auteur, à une période de cinquante ans. Les préoccupations de la vie familiale, les travaux arides du service public, suffirent-ils à expliquer cette extrême sobriété et pénurie ? Garneau n'aurait-il pas eu le temps d'exciter et d'alimenter en lui la flamme divine ? Ou bien, ce poète, comme il est arrivé à tant d'autres, aurait-il désespéré de pouvoir suffisamment exprimer, extérioriser son rêve ? Et devant la difficulté de la tâche, aurait-il renoncé à dire plus souvent le chant qui montait à ses lèvres ?

Dans la première pièce de son recueil, nous croyons trouver la révélation de ce sentiment de pudeur exagérée, de crainte excessive qui a paralysé plus d'une fois l'effort du poète. A ses amis ¹ qui l'invitent à ne pas suspendre sa lyre, il répond :

Non, non, qu'elle reste muette !
Je briserais ce luth sacré.
Si j'ai dit que j'étais poète,
Muse, tu m'avais enivré !

Et il regrette de n'être pas vraiment le poète qu'il voudrait être.

Ah ! chanter, chanter... Dieu, que n'ai-je
L'ivresse du cygne un moment ;
Il chante, et tout son corps de neige
Résonne sur l'eau doucement.

Ou que n'ai-je, don plus céleste,
L'aile et la voix du rossignol ;
Je suivrais au vallon agreste
Vos pas en chantant dans mon vol.

Oui, — barde ailé de la nature —
La nuit, dans le calme des bois
Tout pénétrés de lune pure,
Je voudrais élever la voix.

Tantôt molle, enchantant l'oreille
Comme une flûte de métal,
Ou tantôt bruyante et pareille
A des flots roulants de cristal.

Elle flotterait sur la plaine
Et les ondes et les coteaux,
Mélée à la nocturne haleine
Des feuilles vertes et des eaux.

Tantôt le poète se désole de ce que résistent à ses doigts les cordes de l'instrument, et de ce que son âme, comme la mer harmonieuse, ne peut que se plaindre.

1 — *A mes amis*, p. 4.

Ah ! pourquoi dans mes doigts la lyre
Est-elle sans vibration ?
Et ma lèvre, où le souffle expire,
Pourquoi ne rend elle aucun son ?

Pourquoi sur sa rive infinie
La mer, qui pourtant sent frémir
En elle une étrange harmonie,
Ne sait-elle encor que gémir ?

Tantôt pourtant il avoue que c'est en vain qu'il veut retenir
l'élan de son rêve ; au moindre souffle, et malgré le poète, le
rêve monte et s'épanouit dans la lumière.

En vain je brise à ma pensée
Les ailes ; sitôt que le vent
Soupire, la pauvre blessée
Volète et crie en s'élevant.

Elle fuit alors loin de terre,
Triste, de soleils en soleils,
Et baigne sa blessure amère
A tous ces océans vermeils.

Il se compare enfin à l'hirondelle qui sait bien courir dans les
rayons de lumière, mais qui ne peut pas chanter.

Amis, je suis cette hirondelle
Qui s'est attachée à vos toits :
Voyez, je voltige, j'ai l'aile,
Mais, hélas je n'ai pas la voix.

* * *

Pourtant, Alfred Garneau savait chanter ; ces strophes le prouvent. Il avait la voix : non pas, il est vrai, une voix forte et puissante, ni une voix qui pouvait longtemps se faire entendre. Sa voix est plutôt courte, et le souffle bref expire bien vite. Et aussi, pendant qu'elle chante, cette voix ne se tient pas toujours au diapason du sujet ; elle est inégale, monte et descend suivant une ligne qui ne représente pas toujours la notation artistique. Dans

cette pièce même d'où nous avons extrait des strophes si gracieuses, il y en a d'autres qui sont ternes, et où se trahit la fatigue du cygne, de l'hirondelle ou du rossignol, la lassitude du poète.

Mais l'on n'a qu'à parcourir attentivement le livre de Garneau pour trouver presque à chaque page des fragments qui nous retiennent, nous émeuvent et nous donnent l'impression de la beauté. Le poète, d'ailleurs, ne chante guère que ces choses infiniment délicates qui forment le cadre de notre vie, ou qui tiennent à notre humanité par toutes les fibres de l'âme. Il est le poète de la vie. La vie dans la nature qui étale autour de nous ses spectacles, la vie dans l'homme où sous les formes de jeunesse et d'amitié elle enchante nos existences : tel est le thème habituel de ses méditations et de son lyrisme.

C'est à la nature, d'abord, que vont les chants d'Alfred Garneau, à ses forêts et à ses lacs.

Toi, d'abord, ô mer de feuillages,
Mer glauque aux fraîches profondeurs,
Forêt, forêt que les orages
Jettent dans de blanches fureurs.

Comme il fait beau sous tes grands arbres
Quand l'été brûle les halliers ;
Tes bouleaux, aux longs fûts de marbre,
A l'aube ont l'odeur des rosiers.

Puis le lac, que rasant folâtres
Mille oiseaux, légers tourbillons ;
Le lac, vaste urne aux bords bleuâtres
Tout semés d'incrustations ;

Le lac peint de mirages calmes
Que l'on va voir le long des eaux,
Le soir, en écartant les palmes
Des fougères, — ou les roseaux ¹.

1 — *A mes amis*, pp. 7-8.

Ce que l'on peut voir et admirer dans ces strophes c'est la précision du vers, la vision nette et harmonieuse, et je ne sais quelle simplicité attique et quelle souplesse de forme qui rappellent quelques-uns des plus beaux vers de la poésie parnasienne.

Garneau a dessiné ailleurs quelques petits tableaux, des morceaux de paysage qui sont des chefs-d'œuvre de grâce et de simplicité. C'est dans un sonnet qu'il a ramassé et parfait l'un de ces croquis. Et si l'une des qualités de cette sorte de poème très court est de suggestionner le lecteur, de condenser le sujet pour laisser entendre et supposer plus qu'il ne dit, de finir par un vers qui fixe le regard sur une vision qui repose, se prolonge et s'agrandit, ne retrouve-t-on pas ici cette vertu précieuse ? Le poète court aux champs, cherchant quelque fleur rare, lorsqu'il rencontre un petit ruisseau qui coule en cascade murmurante.

O fraîche cascabelle ! En légers écheveaux,
Son onde s'effilait, blanche, à la roche nue,
Puis, sous un rayon d'or un moment retenue,
Elle riait au ciel entre ses bruns roseaux !

Et comme j'inclinai quelques tiges mutines,
Sans bruit, l'oreille ouverte aux rumeurs argentines
Pareilles aux soupirs d'un luth mystérieux,

Soudain, glissant vers moi sur son aile inquiète
A travers les rameaux, doux et penchant sa tête,
Un rossignol vint boire au flot harmonieux 1.

De telles esquisses sont d'un artiste, et révèlent une âme capable de surprendre autour de soi les plus discrètes et les plus délicates manifestations du beau. On dirait, d'ailleurs, que Garneau se plaît à exercer son œil sur les détails, sur les nuances où tout ensemble se dissimule et apparaît la beauté. Aussi bien, est-ce le propre des artistes de la rechercher jusque dans ces

1 — *Deux croquis*, p. 35.

replis discrets, et de la fixer ensuite avec une grâce pareille dans leurs œuvres.

C'est ce goût très sûr, et ce sentiment très vif des harmonies de la nature qui fait encore écrire à Alfred Garneau quelques-unes des strophes de la pièce intitulée : *Allons sur l'onde* ¹.

Voici l'heure où sur toute chose,
— Onde, herbe pâle ou rameau noir, —
La lumière tombe plus rose
De l'urne vermeille du soir.

Vois, vois les mésanges lassées
Frôler l'eau de l'aile en courant,
Et dans les branches balancées
Suspendre leur vol murmurant.

Allons, avant que l'ombre emplisse
Le lac, tout rougissant encor,
Allons errer sur l'onde lisse
Et cueillir des nénuphars d'or.

S'il s'agit de décrire un spectacle plus large, comme, par exemple, les bords du Rideau, à Wright's Grove, près d'Ottawa, le poète mêle encore au dessein général du tableau des détails pittoresques et finement observés.

C'est une forte berge, au large flanc de glaise,
Abruptement taillée ainsi qu'une falaise !
Le Rideau passe au bas, riant sous son flot noir.
D'ici, le long des eaux je puis apercevoir
Les roseaux alignés comme une palissade,
Où crie, à pointe d'aube, un grand héron maussade.
Étroite, la rivière a du moins son attrait
D'onde mouvante, avec, entrant sous la forêt,
Tous ces enfoncements, pareils à des alcôves,
Qu'achèvent de fleurir, au bord, les glaïeuls mauves ².

A Wright's Grove, il y a un bois, un bocage près et à l'ombre

1 — Page 81.

2 — À *Wright's Grove*. La Rivière.

duquel est assise une maison. C'est là que le poète a vécu quelques mois de la saison d'été. Et il nous dit la saveur et la fraîcheur de ce paysage :

La maison touche au bois, je respire à ma porte
Un air ayant gardé le goût de feuille morte.
Or, telle est sa fraîcheur, que j'ai senti souvent,
Quand là-haut le ciel flambe en un long jour sans vent
Et que quelque nuée au loin lourdement tonne,
Voltiger sur ma chair comme un frisson d'automne.

Or, savez-vous ce que devient cette petite forêt quand le soir, à travers les fûts et les branches, se glisse comme à travers un grillage dense, la lumière vive du soleil couchant ? Le poète la voit alors s'étaler comme une façade gothique où se fondent et s'harmonisent les vives couleurs des rosaces rutilantes. Lisez plutôt :

Bois d'ombre le midi, plein de flammes le soir.
A peine est-il d'abord devenu presque noir
Qu'entre ses fûts, grillant l'astre à son crépuscule,
L'on voit étinceler des ors de renoncule.
Au-dessus, jusqu'en haut de l'énorme couvent,
Les transparences rient dans tous les tons du vent.
O fête des yeux !... Tel, à l'heure vespérale,
Un vitrail flamboyant d'antique cathédrale.

Puis bientôt, c'est la brise du soir qui de la plaine et des champs de blé vient souffler à travers cette forêt, l'emplit de murmures et de jolies tempêtes !

Quel lumineux matin vaut ces soleils couchants !
Toujours, lorsque ces feux sont éteints dans les champs,
Là-bas, parmi les blés, les herbes odorantes,
Qui doivent avant peu faire au maître des rentes,
Un vent se lève ; il vient, ainsi que sur les eaux
Accourent les frissons soufflés par les roseaux.
Il vient, il se soulève, il pousse les ramures.
Et feuillée à l'instant de s'emplir de murmures,
Et vent de s'irriter, et branches de crier...
Air mielleux de la plaine, ô suave ouvrier

De tempêtes pour rire, accours, tourmente, affole
Là-haut, d'un délectable émoi, la foule molle
Des feuilles!... Que l'on boive un souffle plus amer!
Et qu'on pense écouter les vagues dans la mer!...

Ou nous nous trompons, ou il y a là, dans ces poèmes de *Wright's Grove*, de très beaux vers, et quelques-uns des plus parfaits qu'ait écrits Garneau. Et ce qui en eux nous ravit et nous satisfait, c'est, et nous ne nous laissons pas de le redire, la finesse si nuancée des observations, l'exquise sensibilité qui dédaigne les grosses émotions pour ne s'attendrir que sous la vision et l'impression très pénétrante des plus délicates réalités.

Nous pourrions rattacher encore à ces poésies où le sentiment de la nature s'exprime en couplets si gracieux, le poème de *la Jeune baigneuse*. Toutes ces strophes composent un tableau, plein de lumière, de couleurs et d'onde ruisselante, où se retrouvent les qualités de l'artiste. C'est au pied du cap Percé qu'est située la scène, et c'est le matin, au soleil levant, que la jeune baigneuse vient se plonger dans l'eau lilas. Mais auparavant le poète décrit d'un trait de plume la mer et le rocher.

L'aube sur la baie éclatante
Se joue encor,
Et sème au loin l'eau palpitante
D'écailles d'or.

Déjà le cap Percé rayonne:
Sur ses pieds bleus
Le flux rejaillissant résonne
Harmonieux.

A la fin de la pièce, le soleil qui se lève, et lance par l'arceau de roche ses flèches de lumière, fait sortir du bain la jeune fille.

A peine, sur la marge étroite
De galets bruns,
Effleure-t-elle le jonc moite,
Plein de parfums...

Pendant ce temps :

Au loin, d'une aile soleilleuse,
Un goéland,
Rase au bord la grève écaillée
En s'envolant.

On l'a remarqué sans doute, Alfred Garneau ne peut, ni ne veut concevoir la nature comme chose morte et inerte. Il ne travaille pas sur elle — paysages, forêts, ruisseaux, fleuves ou mers — comme un naturaliste sur un cadavre, pour n'en donner que la description exacte, simplement objective. Il prête une âme, il communique la vie à tous les êtres qui intéressent et fascinent son regard. La vie circule partout, elle anime tout. Vents, souffles, couleurs, harmonies, parfums, tout cela a un sens, tout cela a une voix pour le dire, et tout cela le chante à l'oreille du poète. Un oiseau, aigle, rossignol, ou goéland, qui de son vol, puissant, léger, ou tranquille, traverse le ciel ou rase la terre, anime lui aussi le paysage et y décrit en lignes et en courbes gracieuses le sillon et le mouvement de la vie.

Cette vie, c'est l'âme elle-même du poète qui s'attache aux choses, les pénètre, s'unit à elles dans les rencontres et les étreintes du rêve, se prolonge en elles, les habite et les éveille. C'est sa propre vie que l'artiste répand donc dans la nature, et dont il recueille ensuite, en ses strophes, les frémissements de joie ou de tristesse.

Mais ce poète de la vie devait aussi, et volontiers, se replier sur lui-même, sur l'humaine nature, pour entendre, surtout en son cœur, battre et palpiter le rythme de la vie. Nulle part ici-bas, en effet, la vie n'est plus belle, plus riche, plus féconde qu'en l'homme. Source jaillissante qui tour à tour s'épanche en flots chanteurs ou plaintifs ! Et à nul moment de notre existence, la vie n'est plus attachante ni plus parfumée qu'aux heures d'exubérante jeunesse. C'est cet instant unique et fugitif que se plaît

à évoquer Alfred Garneau. Il enguirlande ce printemps de toutes les fleurs du souvenir ¹. Il y remonte par la pensée, il veut s'y fixer encore, et il raconte les naïves ou suaves émotions qu'y éprouva son âme toute tendre. Il dit son hymne à la jeunesse :

O prime jeunesse, on admire
Sur tes lèvres, fleurs de beauté,
Les ailes du rire enchanté. ²

Ou bien encore :

O soleils d'or ! jeunesse pure !
Comme alors les sentiers sont verts !
Les heures que cet âge azure
Ont le chant léger des flots clairs. ³

Mais rire et joie sont choses qui passent. Ils ne peuvent qu'effleurier notre existence, ceux-là surtout, si gais et si purs, qui ont séduit notre premier âge. Les années s'en vont, et nous emportent dans leur cours qu'on ne peut remonter.

Ah ! cruelles toujours seront nos destinées !
Si fort qu'on ait noué ses doigts
Aux belles grappes d'or de ses jeunes années,
Les lèvres n'y vont qu'une fois... ⁴.

Heureusement que la jeunesse n'entraîne pas dans sa fuite rapide tous nos bonheurs. La vie a des vertus et des présents durables. Si la jeunesse passe vite, l'amitié reste. C'est une fleur qui ne se peut détacher de l'arbre de vie. Elle nous est laissée pour mettre quelque parfum sur nos plaies, et pour ranimer nos courages. L'amitié, c'est à la fois l'efflorescence et le charme de nos humaines existences. Et Garneau, précisément parce qu'il était doué d'une exquise sensibilité, appréciait comme il convient le don de l'amitié.

1 — *Premières pages de la vie*, p. 41.

2 — *Où voltige mieux tous les ans...*, p. 109.

3 — *Aimer*, p. 65.

4 — Page 185.

C'est l'amitié qui remplit de sa grâce et de son sourire quelques-unes de ses meilleures strophes. Il en dit à la fois l'agrément et le besoin que nous en avons.

Toute chose en ce monde a besoin d'un appui :
 Le pétrel bleu s'attache à l'algue qui surnage ;
 La vigne qui fléchit se suspend au treillage.
 Et la nuée en feu, noir groupe de démons,
 Va s'abattre en tournant sur la pointe des monts.
 Je voudrais reposer aussi mon front qui penche ;
 Oui, j'ai besoin d'une âme où la mienne s'épanche ¹.

Cette amitié bonne, il la trouve au foyer familial, il la rencontre dans le cercle de ceux qui vivent près de lui. Et comme il fut jeune aussi, et qu'il eut l'âme ardente, il alla plus outre et poussa jusqu'à l'amour. De la passion il exprime donc parfois des accents qui sont profonds, sincères, et qui, d'ailleurs, ne troublent pas. Il célèbre volontiers la loi d'amour qui enveloppe la vie universelle : chaque chose n'a-t-elle pas son objet aimé ?

La montagne a le chant des pâtres,
 L'Océan vert, les goélands,
 La grève, les galets bleuâtres,
 Et cette vie a son printemps ² !

Et encore :

Le papillon à l'asphodèle
 Sais-tu ce qu'il dit ? — Aimons-nous !...
 Et la blanche fleur, sur son aile,
 Répand son parfum le plus doux ³.

Mais Alfred Garneau ne dit jamais de la passion que ce que tout brave lecteur peut en penser ; sa poésie n'a rien de lascif, et les petits poèmes *Aimer*, *Allons sur l'onde* ⁴, *Promenade en gon-*

¹ — *Premières pages de la vie*, p. 42.

² — *Aimer*, p. 65.

³ — *Aimer*, p. 64.

⁴ — Page 81.

*dole*¹, qui représentent le mieux, dans l'œuvre de Garneau, les chants d'amour, n'ont rien qui puisse mettre en émoi.

C'est, d'ailleurs, que le poète est chrétien. Non pas qu'il ait pénétré sa poésie de pensées ou de sentiments religieux, et qu'il se soit fait, dans ses poèmes, prédicateur ou moraliste de profession. Au reste, la poésie de Garneau se fonde sur l'émotion plus encore que sur la pensée ou sur les doctrines. Jamais donc il ne prêche, et la morale, la bonne et saine morale, se dégage toute seule de la poésie saine et bonne. Une fois cependant, Garneau a laissé entrevoir dans ses strophes la figure du Christ, et il a rappelé ses enseignements. C'est dans ce chant de résignation sublime qui est intitulé : *Le bon pauvre*.

Ah ! je sais que la vie est un banquet suave,
Une longue fête pour vous ;
Vos chants toutes les nuits m'éveillent dans ma cave :
Frères je ne suis pas jaloux.

Dieu n'a-t-il pas placé sur les cimes sereines
Le beau cèdre au riche manteau ;
Et le long des torrents, courbé sous leurs haleines,
Le pâle et frissonnant roseau !

O Christ ! devant ton front que les épines ceignent
Je bénis mon sort et ta loi.
N'as-tu pas dit : « Heureux celui dont les pieds saignent
Sur les ronces, derrière moi ? »

Mon pauvre cœur, semblable à l'épi qu'on flagelle,
Reste vide après tant de coups...
Mais que j'aie une larme à mon heure mortelle,
O Christ, à verser sur tes clous.

Toutes ces strophes que nous avons citées, et nous avons tenu à laisser l'auteur se faire connaître lui-même, attestent bien qu'il y avait en Alfred Garneau les inspirations heureuses, les souffles

légers et caressants qui composent l'âme du poète. Et l'on aura aussi remarqué le ton très doux et suave qui est l'accent ordinaire de cet artiste. C'est une poésie calme, sereine, quelquefois intense, presque jamais ambitieuse, qui s'échappe comme à son insu d'un cœur qui en déborde.

Une fois seulement, croyons-nous, Alfred Garneau a voulu prouver qu'il était capable d'accents plus énergiques, d'un ton violent, de spasmes enfiévrés et bizarres. La pièce a pour titre *Folles terreurs*¹; elle est dédiée à l'abbé Casgrain, et elle fut écrite dans le demi-délire de la maladie. Le poète souffre, et il exprime sa douleur avec des mots, des cris, des plaintes, des rires affolés, qui éclatent comme une stupide démence à travers les gémissements.

Abbé, ce mal terrible
Jour et nuit, sans repos,
Me crible
De frissons jusqu'aux os.
Vainement je recueille
Mes esprits aux abois.
La feuille
Palpite moins au bois,
Quand la tempête ploie
Chaque arbre ainsi qu'un jonc
Et broie
Les branches sur son tronc.

.....
Je ne vois que ténèbres
Et je n'entends que cris
Funèbres !
Ha ! ha !... je ris, je ris.
Le rire étreint mes joues
Et je sens de nouveau
Des roues
Tourner dans mon cerveau.

.....
Quels fantômes m'obsèdent ?
Arrière ! je vous vois.
Ils cèdent
Aux éclats de ma voix.

Non, non, non, ils reviennent.
Sur mes yeux, deux yeux gris
Se tiennent.
Ha ! ha ! je ris, je ris.

.....
Cette araignée ardente
A me couvrir de fils
Qui tente
D'emmêler tous mes cils.

.....
Arrière, arrière, louve !
Comme son œil fatal
Me couve !
Arrière, esprit du mal !

A la fin du poème, où le malade a raconté sa souffrance, et le ravage que fit sur d'autres son mal, il conclut dans un mouvement de colère :

O mal qui désespères
Tant d'êtres chers et doux,
Sœurs, pères,
Épouses à genoux,
Ma lèvre violette
Où saigne ton sillon
Te jette
La malédiction !

Mais bien rares sont ces sursauts de douleur dans l'œuvre de Garneau, comme bien rares sont aussi ces strophes malades dans la poésie canadienne. Émile Nelligan a plus d'une fois pratiqué ce genre, et l'on sait que trop souvent il a réussi à nous faire pénétrer dans ses tourments ou dans son navrant désespoir.

C'est, d'ailleurs, le seul rapprochement que l'on puisse faire, et combien rapide, entre Alfred Garneau et l'infortuné poète de vingt ans. A moins que l'on puisse dire encore, et ceci est honorable à tous deux, que tous deux ils ont aimé la poésie pour elle-même, et que de leurs deux âmes la poésie personnelle, intime, la poésie de l'imagination et du sentiment, la meilleure et la vraie poésie, montait d'un mouvement irrésistible et spontané. Et par là encore, ces deux poètes sont frères de notre Pamphile LeMay. D'autres ont aimé faire servir leur inspiration à l'histoire ; ou bien ils ont raconté sans fin, et ils ont péroré, et ils ont disserté : et certes, parfois, et souvent leur poésie s'est élevée jusqu'à une belle éloquence. LeMay, Nelligan, Alfred Garneau ne se soucient guère de s'abandonner à ces développements, et de se livrer à une pareille rhétorique. Ils sont poètes tout court, moins canadiens peut-être par les sujets qu'ils traitent,—si l'on excepte toutefois M. LeMay,—que MM. Fréchette et Chapman, mais à coup sûr très humains, largement et profondément humains. Et d'être humain suffit bien à la gloire d'un poète, s'il est vrai que la poésie véritable est celle-là même qui s'alimente aux sources vives et intimes de la conscience.

Il peut paraître étrange que le fils de l'historien du Canada n'ait pas davantage songé à découper dans nos annales la matière de ses poèmes. Alfred Garneau a pourtant lui-même feuilleté d'une main diligente, et étudié d'un esprit attentif l'histoire que son père avait célébrée. Mais ce patriote méditatif craignait peut-être de s'abandonner à des développements parfois trop faciles, et pour cela souvent trop abondants et trop diffus sur les grandes actions de notre histoire. Héritier de ce don très rare d'émotion intense qui fit chanter François-Xavier Garneau, avant qu'il entreprît de raconter notre passé, il ne voulut prolonger en son œuvre que l'écho qui lui apportait le chant lointain du *Voyageur*, des *Oiseaux blancs*, du *Papillon* et du *Vieux chêne*. C'est le poète délicat, quoique assez inégal, qu'était François-Xavier Garneau, qui a survécu en son fils, et c'est d'ailleurs, en son père, surtout

cet homme-là que le fils a voulu continuer. Il l'a continué, en effet, et il l'a perfectionné, et il l'a dépassé, et la gloire du fils ajoute donc aujourd'hui à celle du père un rayon nouveau qui l'illumine et la fait plus complète.

Cette gloire d'Alfred Garneau ne brille sans doute pas d'un éclat qui soit pur. On peut reprocher à ce poète de n'être pas toujours assez semblable à lui-même, et de n'enfermer pas en ses vers une somme assez forte de pensées. Il y a aussi parfois dans son œuvre des lourdeurs, des longueurs et des tiédeurs qui font certaines pièces un peu pesantes ou fades. Et des vers comme ceux-ci :

Vos pas en chantant dans mon vol...
Comme vite au jour pâle vont...

sont plutôt durs. Quelques fautes de ponctuation qui ont échappé au correcteur d'épreuves rendent la lecture de certaines strophes un peu difficile et désagréable. Il est probable aussi que l'auteur n'a pas pu donner à quelques-unes de ses dernières pièces tout le poli qu'il leur souhaitait.

Mais il n'en reste pas moins que l'œuvre devait être recueillie, et publiée, et il faut remercier M. Hector Garneau d'avoir accompli ce devoir. Qu'importe que cette œuvre soit incomplète, inachevée, défectueuse, si parmi tous ces fragments épars qui la composent et que l'on a rassemblés, il s'en trouve que l'on croirait détachés d'un fronton ou d'une frise de marbre grec !

CAMILLE ROY, p^{tre}.

LOUIS LIÉNARD DE BEAUJEU

PREMIER DOCTEUR EN THÉOLOGIE DE LA NOUVELLE-FRANCE

I. — LE LAURÉAT

C'est un enfant des bois, un aborigène, qui ouvre la liste des bacheliers ès arts au Canada ¹. En revanche, il avait été réservé à un Canadien-français, fils aîné d'une illustre famille, de conquérir, trente-cinq ans auparavant, le premier d'entre tous ses compatriotes, les palmes du doctorat en théologie.

Louis-Joseph Liénard de Beaujeu naquit à Montréal, le 16 août 1708 ². Il comptait parmi ses ancêtres du côté paternel des noms célèbres dans l'histoire de leur pays : des ambassadeurs, des guerriers qui s'étaient signalés dans les croisades et aux journées les plus glorieuses des armes françaises, dans l'ancienne comme dans la Nouvelle-France.

Ceux qui connaissent notre histoire savent que, en changeant de climat, la vaillance de cette famille de preux n'avait pas dégénéré, et que la mère-patrie pouvait envier à sa fille, la Nouvelle-France, les gestes dont leur héroïsme a embelli ses annales.

La brillante victoire de la Monongahéla suffirait, à elle seule,

1 — En 1781, Louis Vincent Sauvatannen, huron de la bourgade de la Jeune Lorette, après un cours d'études au collège de Dartmouth, dans l'Etat de Massachusetts, y conquist le grade de bachelier ès arts.

2 — *Certificat de baptême extrait des registres de la paroisse de Montréal, sous le titre de Saint-Nom de Marie.* — Le seizième jour d'Août de l'an mil sept cent huit, a été baptisé Louis-Joseph, né le dit jour, fils de Louis Liénard, Ecuyer, Sieur de Beaujeu, lieutenant d'une compagnie du détachement de la Marine; et de Dame Tèrese Migeon, son épouse. Le parrain a été Alexandre-Joseph de l'Estringan, Ecuyer, Sieur de Saint Martin, capitaine d'une compagnie du dit détachement; la marraine, Dame Gertrude le Gardeur, épouse de Jean-Baptiste Celoron, Ecuyer, Sieur de Blainville, capitaine au dit détachement. Signé: Louis Liénard de Beaujeu, de Lestringan de Saint-Martin, Gertrude Le Gardeur.

pour immortaliser le nom de Beaujeu. Fait d'armes unique, qui d'une part, par la supériorité numérique des ennemis, rappelle les glorieuses journées de Chouaguen et de Carillon, et de l'autre,—illuminé toutefois par l'éclat du triomphe des soldats français,—la fatale bataille des plaines d'Abraham. En effet, comme à Québec, les deux généraux Wolfe et Montcalm, de même près du fort Duquesne, de Beaujeu et Braddock ont tous deux trouvé, sur le même champ de bataille, une mort glorieuse ¹.

Le grand-père de Louis-Joseph, Philippe de Beaujeu, avait rempli à la Cour une fonction honorable, et sa grand'-mère, née Catherine Gobert, y avait figuré comme *remueuse* ou berceuse des enfants royaux ².

Son grand-oncle de Beaujeu commandait la flotte qui accompagna en 1684 Cavelier de la Salle à la découverte des bouches du Mississipi.

De sa mère, Louise-Térèse-Catherine Migeon de Bransac ³, il devait hériter de cette piété qui semblait être l'apanage de sa vertueuse famille, et dont sa future carrière révéla l'heureuse influence. En effet, deux de ses tantes maternelles étaient religieuses : l'aînée, Jeanne-Gabrielle, à l'Hôtel-Dieu de Ville-Marie, et la cadette, Marie-Anne, chez les Ursulines de Québec, où, sous le nom de Mère de la Nativité, elle joua un rôle aussi salulaire qu'édifiant durant les soixante-dix années de sa vie religieuse (1702-1771) ⁴. Pendant dix-neuf ans de cette longue carrière, elle présida comme supérieure à la direction du monastère, et, à

1 — Voir sur cette fameuse bataille la belle étude historique de Paul Stevens, dans l'*Echo du Cabinet de lecture paroissial*, vol. VI, n. 15, p. 227.

2 — Madame Louis Liénard de Beaujeu, sa belle-fille, devait, après son mariage, être appelée à la Cour pour y exercer la même charge honorable.

3 — Elle avait épousé, en premières noces, Charles Juchereau, sieur de Saint-Denys, conseiller du roi, lieutenant-général de la juridiction royale en l'île de Montréal. Après la mort de son second mari, elle entra, âgée de soixante-dix ans, à l'Hôtel-Dieu de Montréal, où elle mourut religieuse. Son père, J.-Bte Migeon de Bransac avait été lieutenant-gouverneur de Montréal. Le ruisseau Migeon rappelle son nom.

4 — A cause de son grand âge et de l'époque où elle a vécu, la Mère de la Nativité tient, pour ainsi dire, le milieu entre les origines du monastère et le dix-neuvième siècle. Elle a, en effet, également connu la Mère Charlotte Barré de Saint-Ignace, venue de France avec les fondatrices en 1639, et la Mère Marguerite Blais de Saint-Pierre, qui mourut seulement en 1830. Dans ces conditions, la tradition orale offre des garanties d'authenticité incontestables.

l'époque si tourmentée et si difficile qui suivit immédiatement la cession du Canada, elle sut, par sa rare prudence et sa grandeur d'âme, assurer à sa communauté la protection et le respect des nouveaux maîtres du pays.

C'est grâce à la correspondance de cette femme distinguée et aux souvenirs qu'elle a laissés au « vieux monastère » que nous pouvons dire un mot du sujet de cette esquisse, et surtout de sa soutenance à la Sorbonne pour la licence en théologie. Nous avons, en effet, eu la joie de trouver au trésor des antiquités que gardent avec un soin jaloux les filles de Marie de l'Incarnation, le tableau contenant la liste des thèses de son examen, précieux document dont nous essaierons d'entretenir le lecteur dans la seconde partie de ce travail.

Disons d'abord le peu que nous savons de la vie de ce vénérable ecclésiastique, d'après les rares notes glanées dans les archives de sa famille ou puisées à d'autres sources non moins parcimonieuses. Les malheurs de la séparation et la cessation forcée de correspondance avec la mère-patrie qui s'en suivit peuvent seuls expliquer cette pénurie de renseignements sur un personnage aussi intéressant que distingué.



L'abbé de Beaujeu a laissé la réputation d'un prêtre aussi pieux que savant. C'est de cette manière qu'il a réalisé l'antique devise *Noblesse oblige*, et, à ce titre, il n'est pas moins digne que son frère, Daniel-Hyacinthe, « le héros du fort Duquesne », de figurer parmi les illustrations de sa noble famille.

On ne sait rien de la date de son passage en France ni du collège où il fit ses humanités. Il est, tout de même, probable que ce fut sa mère qui l'amena avec elle, quand, après l'éducation première de son dernier enfant ¹, elle se rendit à la cour de Versail-

1 — Louis Villemoble (ou Villemonde), né en 1716, et mort en 1802 à l'Île-aux-Grues, dont il était devenu seigneur par son mariage avec Marie-Geneviève Le Moyne de Longueuil. Il fut chevalier de l'Ordre de Saint-Louis et gouverneur à Michillimakinac. Il servit en 1775 sous Carleton, contre les Américains. Il est l'ancêtre direct de la famille actuelle. Son acte de décès se lit au registre du Cap Saint-Ignace, comté de l'Islet, P. Q.

les pour y occuper le poste honorable auquel elle avait été appelée auprès de la reine Marie Leczinska.

La première mention de Louis de Beaujeu se trouve dans la lettre commune des Messieurs de Saint-Sulpice de Paris à leurs confrères de Montréal. Elle est tout à la louange du jeune ecclésiastique, comme on peut en juger par l'extrait suivant :

Le jeune M. de Beaujeu, canadien, a soutenu depuis peu de jours une Thèse en Sorbonne pour passer Bachelier. Elle lui a fait honneur et à toute la Colonie. Car il est le premier qui en ait tant fait. Il est d'une santé assez faible, mais d'un très aimable naturel ¹.

Encouragé par ces premiers succès et passionné pour l'étude de la science sacrée, le vaillant bachelier voulut poursuivre sa carrière jusqu'au couronnement obligatoire de la licence et du doctorat. Mais il craignit, sans doute, que les ressources ne lui fissent défaut pour subvenir aux frais de son cours d'études, car sa famille était plus riche en gloire qu'en fortune. Aussi, voyons-nous son père faire des instances afin de lui obtenir des revenus suffisants pour réaliser son dessein.

C'est vers cette époque que le chevalier déjà vieux adresse au comte de Maurepas, Commandeur des Ordres du Roy, Ministre et Secrétaire d'Etat et de la Marine, la supplique suivante :

« Monseigneur,

« De Beaujeu, Liénard, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, Major des Troupes de la Marine en la Nouvelle-France, supplie très respectueusement Votre Grandeur, de vouloir bien l'honorer de votre puissante protection auprès de M. le Cardinal de Fleuri, pour lui procurer l'abbaye de l'Etoile ², d'environ 1800 livres de revenu, qu'il demande en faveur de son Fils, Prestre et Bachelier en Théologie de la faculté de Théologie, demeure-

1 — En date du 26 avril 1742.

2 — Grâce à la bienveillance d'un chercheur aussi infatigable qu'érudit, M. l'abbé V. Carrière, vicaire à Saint-Roch de Paris, nous sommes en mesure de donner au lecteur une courte note historique sur l'abbaye en question.

« ESTOILE (l'), abbaye d'hommes, de l'ordre de Cîteaux, en Poitou, diocèse de Poitiers, fondée, comme on le conjecture, vers l'an 1130, réformée au commencement du XVII^e siècle, par Jérôme Petit, l'un de ses abbés réguliers, qui la rebâtit presque entièrement. Cette abbaye est en commende et vaut au moins 3000 livres de rente au sujet qui en est pourvu par le roi. »

Même après la séparation, l'Eglise de Québec put encore bénéficier des largesses de la mère patrie, et, en particulier, de celles de l'abbaye de l'Etoile. Une lettre (1^{er} mai 1766) adressée par M^{sr} Briand à l'évêque

rant au séminaire de Saint-André-des-Arts 1, où M. l'abbé Couturier l'a placé, attendu que la pension que Son Eminence lui a ci-devant donnée sur l'Evêché de Séz ne s'étant que de 600 livres nets, ne sauroit ny le faire subsister d'une façon convenable, ny fournir les moyens qui lui sont nécessaires pour atteindre à ses Licences, et que d'ailleurs la Famille ne peut plus aucunement le secourir n'ayant pas de bien. Le suppliant ose se flatter, Monseigneur, que Votre Grandeur, dont il a déjà éprouvé mille traits de sa bonté envers tous ses autres enfans, ne refusera pas cette grâce à l'égard de celui-ci, surtout étant plein d'un extrême désir de se rendre utile à l'Eglise et travaillant efficacement à cet effet. »

Il faut croire que cette supplique fut gracieusement accueillie et que les services rendus à la France et au Canada par la famille de Beaujeu obtinrent cette digne marque de reconnaissance dont le studieux abbé allait profiter pour aspirer aux grades supérieurs.

Le 26 février 1745, à l'école royale des Carmes, il se présentait pour la *majeure ordinaire*, une des thèses soutenues par les

d'Orléans, mentionne « le zèle de Sa Grandeur pour la religion, ses bontés pour les pauvres chanoines de Québec, et celles dont il venait de le combler lui-même par la gratification de 3000 livres, que l'abbé de l'Etoile lui écrit que Sa Grandeur lui accorde. » Grâce à ce secours, l'évêque de Québec, « né sans biens et pourvu d'une dignité sans revenu, » sera en état de se procurer les ornemens nécessaires à son ministère (Archives de l'archevêché de Québec).

1 — Qu'était-ce que ce *Séminaire* de Saint-André des Arts ? Impossible de le dire exactement. La célèbre *Topographia Gallie*, de Martin Zeiller (Francfort-sur-Mein, 1655), n'en fait nulle mention. Bien plus, M. l'abbé Carrière n'a pu, malgré ses consultations et ses recherches, arriver à une solution plus précise que la suivante, que nous reproduisons surtout pour donner au lecteur une idée des difficultés de l'archéologie :

« Plusieurs des membres de la *Société du Vieux Paris*, que j'ai eu l'occasion de consulter, ignorent l'existence du Séminaire de Saint-André des Arts. Comme vous me l'affirmez, cependant, lettres en mains, j'ai compulsé nombre de publications parisiennes d'origine ecclésiastique. La réponse que j'ai trouvée solutionne peut être la difficulté !

« Sous l'ancien régime, on appelait *Séminaire* une communauté de prêtres attachés au service d'une église (*). Quelquefois on y acceptait des pensionnaires. Ainsi la communauté des vicaires qui desservait l'église Saint-Marcel prit d'abord le nom de Séminaire, puis, en 1605, celui de Petit Séminaire Saint-Marcel. L'ennui, c'est qu'on ne connaît pas d'église parisienne dédiée à Saint-André. S'agissait-il donc d'une communauté de prêtres établie dans la rue Saint-André des Arts ? L'opinion semble assez admissible. »

(*) — C'est ainsi qu'on désigne encore, à Montréal, la communauté de Saint-Sulpice, qui dessert l'église de Notre-Dame. — (NOTE DE LA RÉDACTION).

bacheliers formés¹ avant la *Licence*. Cet examen était par conséquent l'équivalent de celui de la *Licence* en théologie. Nous en donnerons plus loin la matière avec quelques notes explicatives ; car nous avons le privilège de posséder la liste des thèses de cette soutenance, pièce historique de haute valeur que nous sommes heureux de faire connaître aux lecteurs de la *Nouvelle-France*.

Plus tard, le 4 novembre 1746, « Maître de Beaujeu demandait s'il pourrait obtenir le laurier (ou grade) de docteur *extra ordinem*, sauf pourtant le droit d'autrui »².

Cet *extra ordinem* vise la dispense d'âge ou de temps. L'abbé ayant, cette année-là, trente-huit ans, il est permis de conclure qu'il s'agissait d'une dispense de temps, ce que semblent, du reste, indiquer les derniers mots de la pétition.

La demande d'exception fut accordée, et l'abbé de Beaujeu eut l'honneur de conquérir le grade de Docteur en Théologie à la fameuse Université de Paris. Si elle n'avait plus, à cette époque, l'éclat dont elle brilla au XIII^e et au XVII^e siècles, elle n'en restait pas moins fidèle à la saine doctrine qu'y avait mise en honneur la réforme de 1601, dictée par le Concile de Trente, et qui devait y persévérer jusqu'à la Révolution.

Le texte suivant prouve que l'abbé de Beaujeu obtint effectivement le Doctorat en théologie :

Maîtres Legrand, Liénard de Beaujeu et Frère Ledenat, Augustin, ayant d'abord obtenu le grade de docteur, après avoir prêté serment selon l'usage, ont déclaré de vive voix adhérer à la constitution *Unigenitus*, comme au jugement dogmatique de l'Eglise universelle, conformément à l'esprit du décret de la Sacrée Faculté, auquel ils ont adhéré et ont demandé acte de leur adhésion³.

1 — Nous verrons plus loin la signification des mots soulignés.

2 — *Magister de Beaujeu postulavit ut posset lauream doctoralem adipisci extra ordinem, salvo tamen aliorum jure.* (Extrait des procès-verbaux originaux des assemblées de la Faculté de Théologie de Paris, n. 257, p. 375).

3 — *Primo Magistri Legrand, Liénard de Beaujeu et F. Ledenat Augustianus, lauream doctoralem primum adepti, sacramento de more præstito, viva voce declararunt adherere Constitutioni UNIGENITUS, tanquam dogmatico Ecclesie universalis judicio ad mentem decreti Sacræ Facultatis, cui adhæserunt et actum suæ adhæisionis postulavere.* (Procès-Verbaux, etc., pp. 326-327).

Nous devons ces renseignements authentiques et précieux à l'obligeance du savant auteur de *La Faculté de Théologie de Paris*, M. l'abbé P. Férét, curé de Saint-Maurice de Paris. C'est également dans ce grand ouvrage en cours de publication, et dont sept volumes ont déjà paru, que nous puisons les explications et commentaires sur les grades théologiques de la Sorbonne et les soutenance du genre de celle de l'abbé de Beaujeu.

Comme on le voit, les nouveaux Docteurs devaient adhérer à la condamnation du jansénisme. Plût au ciel que la doctrine de l'Université ait été également exempte de gallicanisme !

L'abbé de Beaujeu avait atteint le but de ses aspirations. Il pouvait donc revenir au Canada, son pays natal, pour y vivre parmi les siens, et consacrer à l'Eglise de Québec ses talents et son zèle. Son évêque, Monseigneur de Pontbriand, l'eût accueilli avec empressement et lui eût confié un poste conforme à sa science et à son mérite. Ecrivant le 8 octobre, 1747, au Ministre de la Marine, le comte Maurepas, l'évêque lui communique ses dessein au sujet de ce nouveau Docteur en théologie :

« Je presse M. l'abbé de Beaujeu, qui est à Paris et de ce diocèse, de nous venir. Je suis disposé à lui donner des lettres de Grand Vicaire. Il pourrait occuper aussi cette place, (la place de conseiller-clerc devenue vacante par la mort de Monsieur Vallée, curé de Québec). »

Pour des raisons que nous ignorons, l'abbé de Beaujeu n'accepta pas les propositions de son évêque, qui nomma à la place, à la charge vacante de conseiller-clerc, M. l'abbé de la Corne, chanoine de Québec ¹.

L'abbé de Beaujeu, parti jeune du Canada et ayant vécu longtemps à Paris ou dans le voisinage, sous la surveillance de sa mère, s'était attaché tout naturellement à sa seconde patrie. Le séjour lui en était devenu d'autant plus agréable que, outre sa tendre et vertueuse mère, il y comptait une sœur, Josèphe, qui en 1751, pensionnait encore chez les Ursulines de Saint-Denis. Elle aussi avait dû suivre sa mère en France et avait continué à demeurer chez les religieuses dont elle avait sans doute été l'élève. L'abbé avait de plus à Versailles, un beau-frère ², Jean-Lambert Daynard de Lusignan, qui occupait la charge d'huissier ordinaire du cabinet du roi, et de commissaire des guerres, et qui avait avec lui deux fils, Barthélémi-Jean et Honoré-Lambert ³.

1 — Lettre de M^{sr} de Pontbriand au Ministre, 9 octobre 1748. En 1770, M^{sr} Briand écrivant au nonce à Paris, désigne M. de la Corne sous le titre d'abbé de l'Etoile. D'où l'on doit conclure que ce bénéfice était échu à celui-ci. (Archives de l'archevêché de Québec).

2 — Veuf de Marie-Térèse de Beaujeu.

3 — Nous glanons ces détails dans un acte de partage des biens de feu Madame de Beaujeu, mère de l'abbé. La propriété dont il y est question

Plus tard, un autre de ses neveux devait le rejoindre en France, et jouir de sa sollicitude toute paternelle. C'était le fils de Louis Villemoble, le plus jeune de ses frères. A son tour ce jeune homme devait quitter, pour ne plus y revenir, la Nouvelle-France, devenue possession anglaise.

En 1768, le jeune Charles-François de Beaujeu se rendit à Paris, où il fut confié aux soins de son oncle l'abbé, qui le plaça au collège Louis-le-Grand ¹. Maintes fois, dans les lettres qu'il écrivait à sa famille et surtout à son frère, Philippe Savenuse de Beaujeu, il témoigne de la bonté et de la piété de son vénéré parent.

La société d'une partie assez notable de sa famille, et les liaisons d'amitié sincère et durable qu'il avait formées avec ses compagnons d'études, contribuèrent à retenir l'abbé en France, malgré les avantages et la position brillante qui l'attendaient au Canada. Au reste, il ne semblait mu par aucune pensée d'ambition ; les palmes du Doctorat, garantie de son amour de l'étude, lui suffisaient et rien ne prouve qu'il aspirât à d'autres honneurs qui lui semblaient pourtant réservés. Son zèle le porta à exercer le saint ministère à Paris, à la veille de la Révolution, à une époque où la flamme du dévouement apostolique avait plus que jamais besoin d'être « ardente et luisante, » où la charité pour les âmes devait aller jusqu'à l'héroïsme ; car bientôt on allait deman-

était sise au coin des rues Saint-Pierre et Saint-Sacrement, à Montréal. J.-Bte Migeon l'avait acquise de Robert Le Cavalier de la Salle, le fameux découvreur des bouches du Mississippi.

1 — Ce neveu devait plus tard se signaler à la guerre et continuer ainsi les traditions chevaleresques de sa famille. Il était à bord de l'*Amazone*, qui faisait partie de l'escadre du comte d'Estaing, et fut blessé à la prise de la frégate anglaise l'*Ariel*, sur les côtes d'Amérique. Il reçut la croix de Saint-Louis, en récompense de ses services, en 1781. Le Pérouse se l'était attaché en qualité d'aide-major général dans l'expédition dirigée contre les forts de la baie d'Hudson. M. de Beaujeu fut chargé de porter au roi Louis XVI, la nouvelle de la reddition de ces forts. Ce fut à cette occasion que le roi l'anoblit. Il avait acquis de riches propriétés à Saint-Domingue. Chassé de France, comme tous les nobles, par la Révolution, et dépossédé de ses biens, il vécut quelque temps à Londres dans une extrême pauvreté. Revenu dans sa patrie d'adoption, il y mourut à Senlis, en 1846. Il était né à Québec en 1756. Marié deux fois, il n'eut qu'un fils, né de son premier mariage. Ce fils, Amédée, servit sous Napoléon, se distingua à Austerlitz, Iéna et Wagram, et fut tué au passage de la Bérésina. Comme il n'était pas marié, le titre de comte passa à la branche cadette.

der aux confesseurs de rendre témoignage de leur foi devant les tribunaux et sur l'échafaud.

Des notes fugitives trouvées dans la correspondance de l'abbé de Villars ¹ avec la Mère de la Nativité nous font connaître le caractère et les vertus du docteur de Sorbonne.

M. l'abbé de Beaujeu, écrivait-il en 1757, est très régulier, très aimable, fort estimé et estimable par l'esprit, par le cœur, et de bien des manières.

Et plus tard, en 1765, écrivant toujours à la Supérieure des Ursulines de Québec, tante de l'abbé :

M. l'abbé de Beaujeu, lui disait-il, vous honore et vous chérit toujours respectueusement ; il continue à se bien porter et à bien travailler.

Mais de renseignements sur le genre de ses occupations, sur ses relations religieuses ou sociales, nous n'avons pu trouver absolument rien de bien authentique.

Une note manuscrite assez ancienne, reproduisant, sans doute, une tradition de famille, mais qu'aucun autre document connu ne confirme, nous dit que, en 1768, il était chanoine de Saint-Denis, et qu'il fut choisi plus tard comme confesseur ordinaire du roi Louis XVI.

Chose certaine, en 1782, neuf ans avant sa mort, il ne connaissait pas la fortune, ni même l'aisance, puisque le comte François de Beaujeu, son neveu, dans une lettre à son oncle Dominique LeMoynes de Longueuil, déclare qu'il n'a reçu aucun secours de sa famille depuis son retour de Saint-Domingue, et que son oncle l'abbé ne peut rien lui donner.

L'abbé de Beaujeu mourut en 1791 ² au Séminaire, c'est-à-dire

1 — L'abbé de Villars, venu de France au Canada en 1741, fut successivement économe et supérieur du Séminaire de Québec. Il exerça aussi, simultanément, la charge de curé de Québec, et d'aumônier des Ursulines. Retourné en France en 1754, et retiré au Séminaire des Missions Etrangères, il y vécut encore 32 ans. Après l'expulsion des Jésuites de France, à la suite de la suppression de la Compagnie, il géra comme procureur les biens que les Ursulines possédaient encore dans la mère-patrie.

2 — Sa mort fut annoncée à sa famille au Canada par sa nièce, Marie-Louise de Beaujeu, veuve en premières nocces de Jean-Baptiste Charly, et qui épousa, en secondes nocces, son oncle maternel, Nicolas Foucault. Ecrivant de Paris le 17 février 1791, à sa mère, veuve de Daniel-Hyacinthe de Beaujeu, le héros de la Monongahéla, elle dit : « Je vous apprend, non sans une douleur extrême, la mort du pauvre abbé de Beaujeu. »

à la communauté de Saint-Sulpice, « regardé et respecté comme un saint », écrivait plus tard le comte son neveu. « Pour moi, ajoutait-il, je le regarde comme un saint ».

Si c'est là le verdict de ceux qui l'ont connu, il y a de quoi consoler ses compatriotes qui n'ont pas bénéficié de ses services. Il est permis de croire que, dans la véritable patrie, il a intercédé pour les siens, et s'est réjoui de les voir soustraits aux horreurs de la Révolution qui allait bientôt ensanglanter le trône et l'autel dans le malheureux pays de ses ancêtres.

L. LINDSAY, p^{tr}.

ERREURS ET PRÉJUGÉS

LA CRISE FRANÇAISE. — POURQUOI Y REVENIR ? — LA VRAIE QUESTION
EN JEU. — LES CAUSES QUI SONT DES PRÉTEXTES OU QUI N'EN
SONT PAS. — QUELQUES CAUSES PLUS SÉRIEUSES. —
UN REMÈDE AU MAL.

Je ne m'excuse point de revenir sur ce sujet d'une si poignante actualité. La lutte de nos frères de France est la nôtre plus que celle d'aucun autre groupe de la famille catholique, parce que nous avons reçu de la France la foi et les habitudes chrétiennes comme le sang de nos veines et la langue que nous parlons. Non-seulement tout ce qui amoindrit la France nous atteint douloureusement dans notre fierté nationale ; mais tout ce qui menace la vie catholique dans l'âme française la met en péril dans la nôtre. Il y a entre nous et les catholiques de France une solidarité plus étroite qu'entre des catholiques de races différentes unis seulement par les liens surnaturels de la foi et de la charité. C'est pourquoi si tous les catholiques du monde sont atteints et souffrent dans leurs frères de France, nous catholiques du Canada français, nous sommes plus douloureusement blessés que tous les autres et plus que tous les autres nous devons gémir et protester, et aussi plus que les catholiques de toutes les autres races, nous devons redouter pour nous-mêmes, ce qui est pour nous plus qu'un danger commun à tous les peuples.

Je n'ignore pas que nous avons une mentalité différente de celle de nos frères de France, que nous devons peut-être beaucoup aux relations nécessaires avec nos concitoyens d'une autre origine, peut-être aussi aux conditions particulièrement difficiles de notre vie nationale pendant le siècle qui a suivi la cession, mais surtout à l'influence sans rivale de l'idée chrétienne qui a pris ici plus complètement qu'en aucun pays du monde la vie des familles et des individus. Mais pourtant, nous restons foncièrement français et, par suite, singulièrement prédisposés à prendre les germes des erreurs et des vices qui travaillent l'âme française. Nous le sommes par tempérament, d'abord, et plus encore par le sentiment si vif et si naturel que nous avons gardé pour notre patrie d'origine ; nous le sommes surtout par notre formation intellectuelle qui est tout européenne et toute française—même

lorsqu'elle se fait tout entière au Canada.—Quand la lutte faite en France à l'idée chrétienne et à toute idée religieuse ne se promettait pas les mêmes succès en tout pays catholique et en tout pays chrétien, elle nous réserverait sûrement les plus rudes assauts ; et quand tous les autres peuples seraient prémunis contre la contagion, nous ne le serions pas.

Ce n'est pas de France seulement que peut venir le mal, je le sais, et plus d'un pays d'Europe, pour ne pas dire tous, est aujourd'hui travaillé des mêmes maladies intellectuelles et morales. Mais venue d'ailleurs la contagion nous envahit plus difficilement. Nous ne partageons volontiers ni les préjugés anglais, ni les préjugés allemands, ni les préjugés américains, et l'erreur, pour avoir cours facilement parmi nous, doit porter la marque française : la marque anglaise ou allemande nous recommande les marchandises et les produits industriels ; elle nous met plutôt en défiance contre les idées. Ce n'est pas seulement une question de langue, c'est affaire de sympathie intellectuelle. Toutes les erreurs et tous les préjugés, pour être bien accueillis, doivent être mis à la française.

C'est pourquoi il nous est inutile de mener la guerre contre les erreurs et préjugés d'origine étrangère : ce serait en saisir en pure perte l'attention publique qui ne se tourne pas naturellement de ce côté. Les mœurs américaines et les idées françaises sont les deux pestes du Canada français—qui le perdront s'il doit être perdu. C'est de ce côté que la guerre doit se faire sans trêve ni merci, et que l'attention des esprits chrétiens doit être toujours tenue en éveil.

Le plus nécessaire et le plus pratique pour nous à l'heure présente, c'est de ne pas laisser tromper l'opinion du pays sur le vrai caractère de la lutte en France. Ce n'est pas pour nous une question de sentiment, c'est une question de salut public.

On dit en certains quartiers que ce qui explique la situation si lamentable des catholiques de là-bas, c'est que, sur trente-six millions de catholiques, il y en a trente millions qui ne le sont que sur les recensements officiels et parce qu'ils n'ont pas effacé la marque de leur baptême. Ce n'est pas le lieu d'examiner ce qu'il y a de vrai dans cette affirmation. Ce qui est sûr, c'est que si les catholiques de France, fussent-ils moins nombreux encore, n'avaient point été pour un grand nombre aveuglés par d'incurables illusions et trompés obstinément sur les desseins de leurs

ennemis, ceux-ci n'auraient pas si facilement emporté l'une après l'autre, à peu près sans résistance, toutes les positions. Quand ils se sont réveillés, il était trop tard.

Montalembert disait à la tribune à la veille de 1848 : « Ce qui fait les révolutions, c'est la peur : la peur qu'ont les honnêtes gens des scélérats, et la peur que les petits scélérats ont des grands. » C'est vrai quelquefois. Mais ce qui manque aussi souvent que le courage, c'est la vue claire du péril et des moyens à prendre pour le conjurer. C'est le cas de dire qu'il est parfois moins difficile de faire son devoir que de le connaître. Non seulement les catholiques de France, s'ils avaient mieux compris la grandeur et l'imminence du péril, auraient eu plus de courage pour la résistance, mais l'opinion honnête, qui n'est sûrement pas en France en majorité hostile à l'idée chrétienne et à la liberté religieuse, se fut révoltée contre un régime d'iniquités, d'oppression et de violence qui répugne au caractère français comme à tout honneur et à toute justice.

Dans nos pays modernes les gouvernements les plus forts et les mieux établis ne peuvent rien faire sans l'opinion ou au moins contre elle. C'est pourquoi leur premier souci, c'est de la gagner quand ils le peuvent, et quand ils ne peuvent pas la séduire et se l'attacher, de la paralyser ou de la tromper. Toutes les grandes iniquités commises au siècle dernier par la politique ont été préparées par des campagnes de mensonge et d'hypocrisie menées avec persévérance, parfois pendant des années et dans le monde entier, pour conquérir et tromper l'opinion. Celle qui se consume en France à l'heure présente, et qui est peut-être en un sens plus révoltante et plus ignoble que toutes les autres, a été préparée et rendue possible par le même procédé.

Il y a trente ans, ce n'était pas à la religion qu'on en voulait, disait-on, ni même à l'Eglise catholique. Il n'était question, ni de voler les églises, les évêchés et les séminaires, ni de confisquer le maigre traitement dû par l'Etat au clergé catholique en compensation d'une minime partie des biens dont l'avait spolié la révolution, ni de chasser Dieu des écoles et des hôpitaux. On y est arrivé pourtant et on y était rendu déjà que bon nombre des intéressés croyaient encore qu'on n'y arriverait jamais ¹.

1 — Aujourd'hui encore (26 janvier) le *Canada* de Montréal reproduit un long article de M. G. Hanotaux qui plaide les intentions pacifiques du gou-

Ce n'est plus pour nous le temps de faire du sentiment, mais de voir clair, de parler net et d'ouvrir les yeux des ignorants et des simples que l'on veut toujours tromper. Montrons dans toute son horreur et toute son infamie l'oppression des consciences, la persécution hypocrite et lâche menée en France contre tout ce qu'il y reste de chrétien et contre Dieu même. Disons à notre peuple que la horde d'impies et de francs-maçons — qui n'est pas la France sans doute, — mais qui la représente cependant, qui la gouverne, qui la domine entièrement, n'a qu'une chose en vue : faire à tout prix, au prix de n'importe quel mal, de n'importe quel brigandage, de n'importe quel abus de la force, une nation tout entière sans foi et sans Dieu, et, par suite nécessaire, sans respect du droit, de la justice et de l'honnêteté.

Surtout ne laissons pas prendre l'opinion par ce mensonge, que ce que veut simplement le gouvernement athée de la France, c'est de n'avoir plus aucune relation officielle avec aucune Eglise et de se désintéresser de toute religion. Ce qu'il veut, ce n'est pas ignorer la religion, quelle qu'elle soit, mais la détruire. Plus d'églises où le peuple se réunira pour rendre à Dieu un culte public et solennel et entendre librement prêcher les mystères du salut. Plus d'écoles où l'on puisse enseigner aux enfants qu'ils ont une âme faite pour connaître Dieu, l'aimer et le servir et mériter, par l'accomplissement fidèle de tous les devoirs de cette vie, les joies d'une vie meilleure promise à tous, même aux plus déshérités de ce monde.

Plus haut encore il faut crier à notre peuple que, à lui aussi, et dans un avenir moins éloigné qu'il ne pourrait croire, des hommes formés à la même école s'apprêtent à voler les églises qu'il a bâties à Dieu de ses deniers, à fermer les lèvres de ses évêques et de ses prêtres, à voler l'âme de ses enfants pour les former à la haine de Dieu et au mépris de toute croyance. Nos émancipés de Montréal sont les frères et amis des émancipateurs de là-bas. Ils sont plus hypocrites, mais travaillent sournoisement à miner dans

vernement français. A l'en croire, c'est la séparation pure, mais pacifique, sans violence et sans oppression que l'on désire et que l'on cherche. Il n'y a pas guerre voulue et préméditée avec l'intention arrêtée d'arracher, s'il se peut, de l'âme française tout sentiment chrétien et toute idée religieuse.

Il est impossible de se moquer plus poliment de l'opinion du monde civilisé.

notre pays tout l'ordre chrétien que leurs maîtres sapent ouvertement et brutalement en France.

Nous surtout, catholiques instruits, qui formons la classe dirigeante de notre pays, n'allons pas nous laisser bercer par ces endormeurs qui se donnent parmi nous la mission d'éclairer et de diriger l'opinion. C'est pour nous le temps d'ouvrir les yeux et d'agir. Et si nous voulons ne pas perdre notre temps et nos forces, profitons de l'expérience de nos frères de France, de leurs exemples, de leurs malheurs et de leurs fautes. A personne autant qu'à nous cette leçon des événements de France pourrait être utile et serait facile à comprendre, si seulement nous voulions l'étudier sérieusement et la méditer à la lumière de la foi et du bon sens.

Sans doute il est trop tôt encore pour faire l'histoire vraie et complète de la crise religieuse française. Il faut, pour bien juger l'ensemble des faits et la part d'influence qui revient à chacun, une vue de haut, qui ne peut être parfaitement claire, sereine et compréhensive que dans le lointain de l'histoire. D'autant qu'ici il ne suffit pas de se rendre compte du jeu de toutes les actions humaines. L'histoire de l'Eglise catholique, qui n'est autre chose que l'histoire du règne de Dieu dans le monde, ressemble à ces épopées qu'imaginent les poètes, où l'action qui se joue sur la terre est toujours conduite et résolue par des causes mystérieuses supérieures, dont l'action n'est pas toujours visible aux regards humains même les plus pénétrants et les plus attentifs. Et c'est pourquoi il est de tout point impossible de prédire l'issue probable de la crise religieuse en France ou de faire à chacun la part équitable des responsabilités — si ce n'est à ceux qui ont voulu et cherché tous les maux présents et de plus grands encore. Mais une information nécessairement incomplète ne laissera pas de nous aider à former notre jugement et surtout de nous suggérer des conseils de prudence chrétienne.

J'ai bien lu dans un journal protestant de Québec que la crise religieuse française, qui sera avant peu celle de tous les pays chré-

tiens, n'est qu'une juste et naturelle évolution que l'Eglise aurait préparée elle-même en faisant banqueroute à sa mission ¹. Elle ne se serait pas contentée de prêcher Jésus crucifié et les devoirs envers Dieu et les hommes, mais les aurait de fait oubliés et fait perdre de vue par une foule d'autres choses auxquelles elle se serait donnée davantage.

Si cela est vrai d'une foule d'églises qui se disent chrétiennes et ne l'ont jamais été sérieusement—je n'ai besoin ni de le nier ni de l'affirmer. Mais cela n'est vrai de l'Eglise catholique nulle part—en France pas plus qu'ailleurs. Nulle part au monde l'évangile moderne du catholicisme ne diffère de l'Evangile prêché par les apôtres. En France moins qu'ailleurs peut-être l'Eglise catholique n'a eu garde d'oublier les pauvres et de les mépriser. Lacordaire disait que, avec ses millions, le protestantisme anglais au bout de trois siècles n'avait pas encore pu faire une sœur de charité. En France, au contraire, dépouillée de tous ses biens, soumise par le pouvoir à un régime de tracasseries et de suspicion, l'Eglise catholique en un siècle a couvert tout le pays d'institutions de bienfaisance et de charité; elle y a suscité toute une armée de sœurs de Charité, de petites sœurs des pauvres, des religieuses de toutes sortes vouées au soulagement des malheureux et des misérables, si bien que l'Etat lui-même avec son budget formidable, ne pouvant plus supporter la concurrence, a pris le parti de les supprimer et de s'emparer de leurs biens—sans doute pour le plus grand bien et l'évangélisation des pauvres !

Que peut-être, dans le clergé français, quelques hauts dignitaires aient parfois gouverné leurs églises moins comme des pères et des pasteurs que comme des préfets ecclésiastiques, moins par mépris des pauvres et des humbles que par une idée trop pratiquement incomplète des fonctions pastorales qui leur étaient confiées, que dans bien des diocèses, les prêtres aient été tenus trop loin des évêques, et les fidèles trop loin des prêtres, je ne m'amuserai pas à le contester. Ce sera l'un des bienfaits de la persécution présente,—dans les desseins de Dieu, c'est peut-être sa principale raison d'être,—de serrer davantage les laïques autour des prêtres, les prêtres autour des évêques, les évêques entre eux et autour du Pape. Que tout entière à réparer les ruines amon-

1 — *Morning Chronicle*, 24 déc. 1903.

celées par la tempête révolutionnaire, et constamment aux prises avec un pouvoir jaloux de son influence et ombrageux, qui prenait peur et entraînait en guerre dès qu'il la voyait sortir de la sacristie, l'Eglise de France ait travaillé plus activement et avec plus de succès à refaire ses cadres et à se réorganiser, qu'à agir puissamment et profondément sur les masses par une action et une propagande parfaitement organisées, la faute en est moins à elle qu'aux conditions particulièrement difficiles faites à son ministère. En tout cas elle n'a jamais commis cette faute antichrétienne qu'on reproche « aux églises », d'avoir oublié les pauvres pour ne s'occuper que des riches : au contraire, elle s'est occupée des riches surtout pour les intéresser au soin des pauvres. L'Eglise de France n'a point cessé d'aimer les pauvres et de les évangéliser chez elle et à l'étranger, et au siècle dernier, elle n'a pas seulement réussi à réparer ses ruines, à créer chez elle des œuvres incomparables de zèle et de charité, mais elle a été dans le monde entier, il faut lui rendre cette gloire, la plus active ouvrière de la foi et de la charité chrétienne. Aucune autre Eglise ne pourrait dire avec une plus juste fierté, qu'elle a bien le signe divin de sa mission que déclinaient le Sauveur à Jean-Baptiste : *Pauperes evangelizantur !*

Ce n'est pas parce que l'Eglise néglige le peuple et ne s'en soucie point qu'elle est persécutée et traquée avec acharnement en ce siècle qui se promet d'être le siècle de la démocratie. C'est au contraire parce qu'on redoute par-dessus tout son action sur l'âme du pauvre. C'est qu'on sait qu'elle est l'incomparable éducatrice du peuple, et qu'on ne veut plus qu'elle le forme aux pensées et aux vertus de l'Evangile. Ce n'est pas parce qu'elle a négligé ce sublime devoir, c'est parce qu'elle s'en acquitte merveilleusement encore en dépit des entraves et des obstacles de toutes sortes, qu'on en veut finir avec elle et qu'on ne recule devant aucune scélératesse, et devant aucune violence.

J'ai lu encore—et vous avez lu dans nos journaux inspirés, sans qu'ils s'en rendent toujours compte peut-être, par la presse maçonnique de là-bas—que les persécutions présentes ont été attirées à l'Eglise de France par l'opposition systématique des catholiques à la forme de gouvernement établie en France et à leur alliance avec les partis monarchiques.

Personne n'ignore cependant, à part ceux qui ont le parti-pris de ne rien voir et de ne rien apprendre, que depuis trente ans bientôt, ni l'Eglise catholique, ni même les catholiques de France n'ont fait de la question politique une question religieuse. Si un grand nombre de catholiques se sont résignés sans enthousiasme à vivre en république, ce n'est point parce qu'ils identifient à tort les intérêts de la monarchie avec ceux de l'Eglise. C'est parce qu'ils ont eu dès le premier jour la vue très claire de ce que leur promettait la république que l'on voulait faire, et que l'on a faite contre eux, au lieu de la faire pour eux comme pour tous les citoyens. Personne n'ignore en France, ceux qui gouvernent moins peut-être que les autres, que l'Eglise ne s'inquiète point qui a le pouvoir, mais que le pouvoir respecte le droit naturel et la justice. Que la République française soit pour les catholiques comme pour les autres citoyens, et les catholiques de France, ceux du moins qui savent que pour être catholique il faut être avec l'Eglise et avec le Pape, seront les plus loyaux des républicains, par devoir si ce n'est par sympathie et par conviction. S'il a pu y avoir par le passé quelque malentendu à ce sujet, il y a longtemps qu'il n'y en a plus.



Faut-il dire avec quelques attardés d'une école qui a fait son temps, non sans avoir commandé des luttes brillantes, que les catholiques ont perdu la bataille pour n'avoir pas suivi, sous la deuxième République et aux premiers jours de l'Empire, les chefs illustres qui avaient mené leurs plus glorieuses campagnes sous le gouvernement de juillet. Je crois que cette prétention n'est pas sérieuse, et qu'elle peut tout au plus consoler des esprits chagrins qui ont trop oublié de voir les faits tels qu'ils sont au lieu de les imaginer tels qu'ils les veulent.

Il faut regretter les divisions qui ont armé les uns contre les autres, pendant la seconde moitié du dix-neuvième siècle, les plus illustres catholiques de France. Les forces intellectuelles et le zèle qu'ils ont dépensés à se faire mutuellement la guerre, s'ils n'ont pas été totalement perdus pour l'Eglise, l'auraient sans doute servie plus efficacement, s'ils se fussent tournés unanimement contre les ennemis communs de la pensée chrétienne. Mais peut-on dire sérieusement que ces querelles de famille ont été vraiment la cause de l'effondrement que nous voyons? La pré-

dominance de l'une ou de l'autre école parmi les catholiques de France leur eût-elle permis de suffisamment assainir l'opinion, et d'agir assez profondément sur les masses populaires, pour que l'irrésistible courant de la démocratie pousse vigoureusement la société à une réorganisation plus conforme à l'idée chrétienne ? Je ne suis pour ma part ni assez sage pour le penser ni assez naïf pour le croire. Il me semble que travailler à le démontrer, ce n'est pas seulement perdre son temps, c'est faire ce qui est en soi pour perpétuer des divisions qui seraient aujourd'hui criminelles autant que ridicules sous le feu de l'ennemi.

Les catholiques de France, c'est incontestable, ont fait des œuvres magnifiques : ils n'ont pas eu l'action profonde que leur nombre, leur talent et leur zèle devaient avoir sur les mœurs et sur l'opinion de leur pays. Ils ont élevé une partie de la jeunesse pendant quarante ans : cette jeunesse a fourni des chrétiens magnifiques en petit nombre, et en grand nombre, des demi-chrétiens et des chrétiens de chambre à coucher. L'Eglise a fait et refait ses cadres. Elle s'est formé un clergé nombreux qui dans l'ensemble a honoré son état par la régularité et la dignité de sa vie, mais dont l'action paraît à peu près nulle sur l'esprit et les mœurs du pays. C'est là le phénomène le plus déroutant pour l'esprit qui réfléchit sérieusement sur la crise religieuse en France. Comment expliquer que cette armée d'évêques, de prêtres et de religieux n'exercent pas une influence plus profonde ?

Cette stérilité relative du ministère du grand nombre de prêtres et de religieux doit s'expliquer autrement et plus sérieusement que par l'antique querelle des libéraux et des ultramontains. Elle tient au peuple, plus réfractaire que les païens à l'action du ministère sacerdotal et apostolique, ou elle tient au clergé lui-même, ou peut-être à l'un et à l'autre. Tant qu'on n'aura pas trouvé la vraie cause de ce phénomène peut-être unique dans l'histoire de l'Eglise, on n'aura pas trouvé davantage le vrai remède aux calamités présentes.

La cause, ou plutôt les causes du mal présent, — car elles sont multiples — il faut les chercher et les voir dans tous les ordres : et dans la famille dont les lois fondamentales sont généralement méconnues et les devoirs outrageusement méprisés, et dans la société civile qui est constituée et gouvernée en dehors et souvent à rebours du droit naturel et du sens chrétien, et dans l'école qui anémie la conscience et atrophie le sens moral des

jeunes générations, et peut-être plus haut encore, parce que les malheurs des temps n'ont pas permis à l'Eglise de donner au grand nombre de ses ministres une formation théologique suffisante et ce sens surnaturel supérieur, cette piété faite de science profonde de la foi autant que d'ardeur généreuse de la volonté, sans lesquels l'enseignement du prêtre ne peut faire rayonner puissamment la foi et la religion dans des âmes opprimées de tant d'erreurs et de ténèbres, et le zèle se décourage ou ne produit rien. Il faudrait tout un article pour les énumérer toutes et le travail d'une année ne suffirait pas à les étudier sérieusement.

J'y reviendrai peut-être plus à loisir pour signaler quelques-uns des périls qui peuvent être les nôtres. Pour aujourd'hui il me faut expliquer plus nettement ma pensée sur un seul point plus délicat. Je le ferai simplement en citant les jugements de saints et vénérables personnages qui ont étudié à fond la situation de leur pays, et pressenti, il y a bien longtemps déjà, les calamités de l'heure présente.

Un jour, il y a de cela à peu près trente ans, je causais avec un supérieur de maison religieuse, qui avait fait de longues années de ministère dans des paroisses, des maisons d'éducation, et jusque dans le clergé, de l'état des affaires religieuses qu'il suivait dans tout le monde catholique. Je me rappelle cette parole que je cite substantiellement. « Il se prépare en France de bien graves événements que je ne verrai pas : mais vous, vous êtes jeune, vous les verrez peut-être bien plus tôt qu'on ne pense... Nous sommes bien malades ! Le mal n'est pas seulement dans les mœurs ou dans les lois, ni dans cette presse impie et cette littérature malsaine : c'est là un mal dont un peuple chrétien peut guérir. Il est plus haut. Nous avons un clergé dans son ensemble d'une admirable régularité. Si les savants y sont moins nombreux qu'à certaines époques, le niveau général comme instruction n'a peut-être jamais été aussi élevé. Le talent ne manque pas et le zèle non plus. Et avec tout cela son ministère est stérile. Ce qui nous manque, c'est le sens surnaturel, et c'est pourquoi le ministère ne produit rien. »

Vingt ans plus tard, en revenant d'un voyage de France, je lisais les œuvres posthumes d'un ancien supérieur de séminaire en France, qui après des années d'enseignement et de direction ecclésiastique est allé mourir missionnaire en Chine, J.-B. Aubry. Je fus frappé d'y trouver les mêmes pensées et les mêmes juge-

ments. Pour lui aussi, ce qui manque davantage au clergé français contemporain, c'est une vraie formation surnaturelle par une forte éducation théologique qui lui donne la science et la passion de la foi.

Il se plaint, — a-t-il tort, a-t-il raison ? — que dans la plupart des séminaires les cours de théologie sont faits et organisés de façon à ne pas donner aux élèves le sens et l'esprit de la théologie, mais un catalogue de formules, de propositions et de solutions, que chacun applique avec plus ou moins de discernement dans son ministère. Il se plaint surtout que la formation de l'âme sacerdotale soit chose tout à fait étrangère à la formation scientifique et théologique, et se fasse en séparation d'intérêts avec celle-ci. De là une théologie sans âme, qui dort inactive dans l'esprit comme un livre fermé sur les rayons d'une bibliothèque ; de là une piété de pratiques routinières plus ou moins efficaces et de sentiments plus ou moins vifs et profonds, mais qui ne peut agir sérieusement ni sur le ministère du prêtre ni sur les fidèles.

Quoi qu'il en soit, il est sûr qu'en France comme partout le sens chrétien et surnaturel a singulièrement souffert de la sécularisation des sciences, depuis Descartes surtout. C'est bien une vue de génie, si ce n'est une inspiration d'en haut, qui a suggéré à Léon XIII, comme le remède souverain à l'anarchie intellectuelle et au libertinage de la raison, la restauration des études philosophiques d'après l'esprit et la méthode de saint Thomas d'Aquin, et qui lui a fait prescrire comme la formation intellectuelle nécessaire au clergé contemporain l'étude de la Somme théologique du saint Docteur. Les esprits formés à cette saine et forte philosophie ne s'égareront point dans des domaines perdus de sciences que rien ne rattache à l'ensemble des connaissances humaines, et que ne met pas dans leur vrai jour une raison supérieure éclairée de haut par la foi. D'autre part aussi, les théologiens formés à cette école incomparable auront plus que la connaissance des vérités de la foi ; ils en auront, autant qu'il est possible de les acquérir en cette vie, le sens et l'intelligence. Ils y apprendront que la vérité chrétienne est de tout, et qu'ils doivent vivre d'elle comme ils doivent vivre pour elle, et dans cette plénitude de conviction qui leur donnera la possession de la vérité surnaturelle tout entière assimilée et vécue, ils retrouveront l'énergie conquérante de leur enseignement et de leur prédication.

Or, il faut bien l'avouer, la France est peut-être de tous les pays du monde celui qui a prêté le moins d'attention pratique et efficace aux directions de Léon XIII pour la formation philosophique et théologique des jeunes générations. C'était pourtant incontestablement, avec l'Allemagne, celui qui en avait le plus besoin. Ce n'est pas qu'on n'ait pas travaillé en France et qu'on n'y ait pas publié des ouvrages de mérite. Le clergé n'a peut-être jamais plus imprimé dans les livres et les revues, sans parler des journaux, que depuis quelques années. Mais cette renaissance des études ecclésiastiques a surtout oublié d'être ce qu'elle devait être avant tout : une renaissance philosophique et théologique au sens catholique, au sens très nettement déterminé des directions pontificales. Le Cardinal Préfet de la Sacrée Congrégation des Etudes le constatait récemment encore (10 septembre 1906) dans une lettre aux recteurs des instituts catholiques à laquelle la *Nouvelle-France* a fait allusion dans le premier article de la livraison de janvier ¹.

Dirai-je toute ma pensée ? Oui, maintenant que le monde entier a sous les yeux cet admirable spectacle que donne l'Eglise de France tout entière unie de cœur, de pensée et d'action au chef de l'Eglise. Il y a toujours eu en France, depuis trois siècles, dans une bonne partie du clergé, un gallicanisme plus ou moins conscient qui s'alliait parfois, je ne sais comment, à un amour sincère et à un entier dévouement pour le Saint-Siège. On l'a vu au temps du concile du Vatican. Les persécuteurs espéraient le faire renaître dans cette crise suprême et ce sont eux qui lui donnent le dernier coup.

Depuis le concile le gallicanisme doctrinal est mort en France, mais ce qui ne l'était pas, c'est un gallicanisme pratique, fait de vanité nationale et de légèreté, qui fronde tout, et croit n'avoir besoin de rien ni de personne, qui cherche à se persuader et à

1 — On m'a boudé déjà parce que j'ai rappelé (*Nouvelle-France*, sept. 1906) une lettre très explicite de Léon XIII aux évêques de France, d'après laquelle le Pontife ne supposait pas que les études théologiques fussent généralement là-bas ce qu'elles devaient être. Que ne mériterai-je pas pour rappeler encore cette lettre du Cardinal Préfet de la Sacrée Congrégation des Etudes, dont le jugement ne confirme que trop ce que j'ai eu le regret de dire, non pour blesser nos frères de France, mais pour éclairer ceux des nôtres qui ont grand besoin de l'être ?

faire croire au monde que la vérité spéculative et pratique dans tous ses ordres vient de Paris et non de Rome. Qui ne connaît cette parole typique d'un prélat, et non des moins illustres, à l'un de nos évêques : « Le Pape ! le Pape ! qu'est-ce qu'il entend à nos affaires ? »

L'ennemi connaissait ce sentiment et comptait l'exploiter. Waldeck Rousseau le disait sans détour au dernier nonce à Paris. « Les évêques, nous nous entendrons toujours avec eux. Ils aiment bien mieux traiter avec le gouvernement qu'avec le Pape. » L'événement lui a donné tort. Mais que de faits, de paroles et d'écrits lui avaient donné raison, et avaient persuadé le représentant du Saint-Siège que le gallicanisme bien mort dans les livres était encore bien vivant dans les cœurs et dans les procédés. C'était là la faiblesse de l'Eglise de France. Elle bénira Dieu, et l'en bénit déjà sans doute, de l'en avoir guérie en la jetant tout entière, et avec la plus filiale et la plus touchante confiance, dans les bras du chef de l'Eglise.

Cette persécution si parfaitement odieuse et injustifiée et si déplorable à tant d'égards, elle fera cependant et elle a commencé déjà, un travail de rénovation qui eût demandé un siècle et plus d'incessant labeur. En retirant l'appui prétendu dont il couvrait l'Eglise de France, le gouvernement l'a serrée unanimement et étroitement autour du chef de l'unité catholique, et a centuplé ainsi — c'est trop peu dire — sa puissance d'apostolat et de résistance. En fermant et volant ses séminaires, il la forcera à chercher ailleurs pour son clergé un enseignement et une formation qui ne seront pas moins français, mais plus théologiques, et renouvelleront dans son clergé l'esprit surnaturel de zèle et d'apostolat nécessaire pour refaire là-bas, s'il plaît au ciel, un peuple vraiment catholique et digne des Francs si chers à Dieu, à son Eglise.

RAPHAËL GERVAIS.

PAGES ROMAINES

ECHOS DE LA PERSÉCUTION FRANÇAISE EN ITALIE. — SANTOS-DUMONT. — UN
DOUBLE DEUIL DANS LE SACRÉ COLLÈGE. — LE JUBILÉ SACERDOTAL
DU CARDINAL GOTTI ET LA PROPAGANDE.

Evidemment, quand le gouvernement français déclarait cyniquement qu'il ignorait le Pape dans la nouvelle organisation qu'il prétendait imposer à l'Eglise de France, il ne croyait pas que son sacrilège mépris provoquerait, dans le monde entier, un plébiscite d'admiration et d'amour envers Pie X. Pour ne parler que de la dernière encyclique adressée au clergé et aux fidèles de France, que de témoignages de filiale affection n'a-t-elle pas suscités ! En France, les applaudissements en ont interrompu la lecture, même dans les églises, tant les cœurs étaient pressés par la gratitude ; de tous les coins de l'univers l'enthousiasme faisait écho à la parole papale, et l'électricité elle-même parvenait à peine à transmettre au Pontife ignoré les plus respectueux mercis.

En Italie, l'appel que la franc-maçonnerie fit, en décembre dernier, à tous les libres penseurs du royaume d'envoyer un salut et des acclamations au gouvernement athée de la république française, a provoqué des contremanifestations catholiques admirables. A Milan, la grande cité libérale de l'Italie, 117 associations catholiques paroissiales, bannières déployées, toutes réunies en une colossale manifestation, ont inauguré les protestations publiques. — Pour donner plus d'importance encore à l'acte qu'ils accomplissaient, tous les manifestants portaient à leur chapeau ces trois mots qui étaient la condamnation de la tyrannie des sectes anti-chrétiennes : *Vive la Liberté !*, et tous ceux que leur valeur militaire ou civique a dotés de décorations, les portaient fièrement sur leurs poitrines. — En vain les socialistes essayaient-ils de barrer le passage aux catholiques ; ceux-ci crânes, fiers, forts de leur nombre, parcoururent lentement les rues de la cité de saint Ambroise et furent déposer une couronne d'oilets blancs sur le monument élevé à la mémoire de ceux qui moururent pour la liberté de leur patrie. — Là, des discours vibrants saluèrent les catholiques de France dont l'admirable union sous la conduite de Pie X fait l'étonnement du gouvernement qui les persécute ; là, dans un langage indigné, le renvoi brutal du représentant du Pape fut stigmatisé comme la honte d'une nation civilisée. — Palerme, Naples, Florence, Turin, et à côté de ces grands centres, des villes de moindre importance, des villages même, ont senti s'éveiller le sentiment catholique et de tous les côtés, spontanément, les persécuteurs ont été honnis, les persécutés acclamés, et Pie X admiré dans son indomptable énergie.

Enfin, pour mieux dissiper les équivoques que par la presse le gouvernement français s'efforce d'entretenir dans les esprits, par les soins des diverses sociétés ouvrières catholiques, des conférences ayant pour sujet « la France, l'Eglise, la Liberté », sont données au peuple italien, qui s'étonne que ceux qui prétendent aller rétablir l'ordre au Maroc fassent naître tant de désordres chez eux.



Pendant que Clémenceau, Briand et autres prétendent ignorer le Pape, les savants s'honorent de venir s'agenouiller à ses pieds. Dernièrement l'illustre aéronaute brésilien, Santos-Dumont, présenté à Pie X par M. Magalhães de Azevedo, chargé d'affaires du Brésil, après avoir rendu hommage au

chef de l'Eglise, lui expliquait ses découvertes, exposait ses théories, lui demandant une bénédiction pour le succès de ses entreprises. Celui qui, par l'audace de sa science, est parvenu à maîtriser l'air, même bouleversé par les vents, s'inclinait filialement devant celui qui dans le calme de sa foi et dans la grandeur de sa mission, domine tous les orages de la pensée humaine soulevés par l'enfer. Si haut qu'il s'élève, l'aéronaute chrétien se sent dominé par celui qui n'est dominé que par Dieu; en fléchissant le genou devant lui, loin d'humilier la science, il la grandit.



Un double deuil pour le Sacré Collège a marqué la dernière semaine de 1906 : le même jour voyait disparaître les cardinaux Felix Cavagnis et Louis Tripepi, tous deux de l'ordre des diacres, tous deux revêtus de la pourpre dans le consistoire du 15 avril 1901. Le premier fut trouvé mort dans son lit, le matin du 29 décembre, sans que aucun malaise eût fait craindre pareille catastrophe; le second expirait vers le soir du même jour, après seulement quarante-huit heures de maladie.

Né à Bordogna, diocèse de Bergame, le 13 janvier 1841, le cardinal Cavagnis acheva au Séminaire Romain ses études ecclésiastiques commencées dans son pays. Professeur de philosophie au collège épiscopal de Celana, il vint à Rome, appelé par Pie IX, professer la même science au Séminaire Romain dont il devint plus tard supérieur, après y avoir enseigné, à la demande de Léon XIII, le droit public ecclésiastique. Secrétaire des affaires ecclésiastiques extraordinaires, il manifesta dans cette charge sa grande science juridique qui n'altéra jamais chez lui l'aménité de ses rapports envers tous. Créé cardinal, il reçut le titre de Sainte-Marie *ad Martyres* ou Panthéon; il en avait été chanoine avant d'avoir un canonicat de Sainte-Marie Majeure. Ennemi du faste et de la réclame, il est mort dans le silence de la nuit, comme il avait vécu dans la solitude de la science et d'une humble piété.

Le cardinal Tripepi, que son état physique prédisposait à l'apoplexie à laquelle il devait succomber, était né le 21 juin, 1836, à Cardeto, diocèse de Reggio, dans la Calabre, d'une très humble famille. Esprit essentiellement méridional, alerte, ouvert, doué d'une grande facilité d'assimilation, audacieux, il était, à 16 ans, professeur de rhétorique dans une école d'Arpin. Venu très jeune à Rome, son intelligence lui conquiert des protecteurs qu'il sut se garder dans tous les postes qu'ils lui procurèrent. Successivement bénéficier à Saint-Jean de Latran, chanoine de Saint-Laurent *in Damaso*, de Latran, de Saint-Pierre, hymnographe de la congrégation des Rites, secrétaire de la commission des études historiques, consultant du Saint Office, préfet des archives du Vatican, secrétaire des Rites, substitut de la secrétaire d'Etat, chargé d'importantes missions en Belgique, en Espagne, il justifia la confiance que Léon XIII avait mise en lui. Cardinal diacre du titre de Sainte-Marie *in Dominica*, il resta sous la pourpre l'ami des déshérités de la fortune envers lesquels sa bourse fut toujours largement ouverte. Se souvenant de sa modeste origine, il se refusa les aises les plus légitimes dans l'intimité de sa vie domestique, et sa chambre, plus dénudée que celle d'un moine, portait en gros caractères sur ses murs la justification de sa pauvreté voulue : *Morituro satis*.



Quelques jours avant ce double deuil, celui que l'on désigne bien souvent par la qualification de « pape rouge », le cardinal Jérôme-Marie Gotti, préfet de la Propagande, célébrait ses noces d'or sacerdotales, et bien que fêté en plein Noël, son jubilé était une vraie Pentecôte. Entouré de quelques uns de ses collègues du cardinalat, d'évêques, de prélats, de tous les élèves de la Propagande, le vénérable jubilaire entendait, en langue hébraïque, chanter le nouveau prêtre. Puis, en norvégien, c'étaient les émotions de la première messe qui étaient rappelées, tandis que, par les lèvres de M. Joseph Gosse- lin de Québec, la langue française résumait en termes délicats les cinquante ans de la vie sacerdotale du cardinal. Ensuite, c'était l'espéranto commen- tant le lendemain du jubilé par le *Tu es sacerdos in aeternum*, l'arabe évo- quant les souvenirs du Carmel, puis l'espagnol, fier de ses gloires, chantait la séraphique d'Avila, et tour à tour, le hongrois, l'écossais, le cafre, le chaldéen, le danois, le portugais, le grec moderne, le syriaque, l'allemand, le roumain, le ture, le zoulou, le polonais, le japonais, le chinois, l'anglais, le malabrais, l'arménien, le persan, l'italien, le latin, le russe, etc., etc., redisaient ce que l'on ne pourra jamais assez dire, les incomparables gran- deurs du sacerdoce catholique.

Par un bref adressé au vénérable jubilaire, Pie X, s'associant à sa joie, avait attesté, en termes de la plus paternelle affection, combien la papauté se réjouissait de ce long ministère si fécond dans ses œuvres multiples, si constant dans son immense zèle.

Fils d'un modeste employé au port de Gênes, le cardinal Gotti naquit dans cette ville le 29 mars 1834. D'abord élève des Jésuites, il quittait ses premiers maîtres à l'âge de 16 ans pour entrer au couvent des Carmes déchaussés de Loano, sur la Riviera. Ordonné prêtre le 22 décembre 1856, il devenait professeur de philosophie à l'âge de 25 ans, et bientôt après, l'en- seignement des sciences maritimes lui était confié ; Acton, Saint-Bon, Riboty, de Albertis, qui devaient être les gloires de la marine italienne, venaient étudier sous sa direction.

Profondément épris des mathématiques, l'étude des lois qui les régissent le conduisit à celle plus belle encore qui approfondit les mystères religieux qui vont se rejoindre dans l'unité divine, et Pie IX le nomma théologien du concile, en 1870. Deux ans plus tard, il était procureur général des Carmes déchaussés, et en 1880, le titre de supérieur en chef de son ordre lui était donné. C'est en cette qualité qu'il parcourut l'Autriche, la Bavière, la France, la Belgique, l'Angleterre, l'Irlande, la Syrie, communiquant à tous les monastères qu'il visitait une nouvelle impulsion. Malgré la prescription de la règle du Carmel qui interdit toute prolongation de pouvoir au général qui a dirigé l'ordre pendant huit ans, les Carmes reconnaissants supplièrent le pape de maintenir à leur tête celui qui s'était montré si digne d'être leur chef. Une bulle spéciale confirma les désirs de tous. Entre temps, le R. Père Gotti fut nommé consultant de la congrégation des Evêques et Réguliers, du Saint-Office, de la Propagande, et crée docteur du collège théologique de saint Thomas. Elevé à la dignité d'archevêque titulaire de Petra le 22 mars 1892, le 18 mai suivant, il recevait avec le titre d'internonce au Brésil, la mission d'aller dans ce pays y aplanir les difficultés qu'avait soulevées la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Trois ans après, le 29 novembre 1895, Léon XIII le créait cardinal du titre de Sainte-Marie de la Scala. Son retour du Brésil, à bord du *Nord-Amerika*, fut pour Gênes, sa patrie, l'occasion de grandes réjouissances. Le 22 juillet 1902 la préfecture de la Propagande lui fut confiée.

Il succédait au cardinal Mieczislas Ledochowski, auquel Pie IX avait donné

la pourpre, alors que le gouvernement prussien lui faisait expier en prison le zèle qu'il avait mis à défendre la liberté de l'Eglise que le chancelier de fer avait voulu asservir.

Avant Miciclas Ledochowski, un seul étranger, depuis la création de cette préfecture, 1632, en avait été titulaire. C'est le Cardinal Hyacinthe-Sigismond Gerdil, en 1795. Savoyard de naissance, Barnabite de religion, auteur de plus de cinquante ouvrages écrits en diverses langues, il ne s'éleva de la pauvreté, dans laquelle il était né, aux plus hautes dignités que pour garder son indigence et soulager celle des autres. Il fut un des rares préfets de la Propagande qui renoncèrent à cette charge dans les dernières années de la vie.

La préfecture de la Propagande fut souvent la compensation offerte aux cardinaux secrétaires d'Etat, quand les vicissitudes de la vie ou les caprices de la politique les obligèrent à une retraite prématurée. Le célèbre cardinal Hercule Consalvi qui représenta la diplomatie pontificale sous Pie VII, alors qu'elle était en lutttes continuelles avec Napoléon, abandonnant la direction politique de l'Eglise, à la mort de Pie VII, accepta de Léon XII, en 1823, la direction de la Propagande qu'il ne garda qu'un an, la mort l'ayant frappé le 24 janvier 1824. Sous Léon XIII, le cardinal Simeoni échangea à son tour la secrétairerie d'Etat contre la charge que remplit aujourd'hui le cardinal Gotti.

Bien qu'en plusieurs conclaves, les préfets de la Propagande aient recueilli de nombreux suffrages, comme Gerdil à Venise, après la mort de Pie VI, et le cardinal Gotti, après celle de Léon XIII, une seule fois, le pape rouge est devenu le pape blanc. Et encore, ce pape rouge portait-il l'habit blanc des Camaldules. Il s'appelait le cardinal Mauro Cappellari, il se nomma Grégoire XVI. Le nom qu'il prit fut une reconnaissance qu'il voulut manifester envers Grégoire XV, le premier fondateur de cette congrégation de la Propagande dont il avait eu la direction, et en faveur de laquelle il ne cessa de manifester une bienveillance qui grandit toujours. Usant de son autorité souveraine, il donna une large extension à l'œuvre de la propagation de la foi fondée à Lyon, en 1822, et créa pour seconder l'évangélisation des peuples plus de quarante nouveaux sièges épiscopaux.

Si Grégoire XV fut le premier fondateur de la Propagande, l'inspirateur de cette création ne fut autre que le R. P. Dominique de Jésus Marie, supérieur général des Carmes déchaussés. Paul V avait reçu ses premières confidences sur ses projets que Grégoire XV devait réaliser plus tard. Pour bien attester l'influence qu'avait exercée dans la fondation de la Propagande le Père Dominique, le pape Grégoire XV l'invita à assister à la première réunion cardinalice officielle qui se tint en sa présence le 14 janvier 1622, puis il lui donna, en reconnaissance, l'église de Sainte-Marie de la Victoire que les Carmes desservent encore aujourd'hui. L'activité du Père Dominique lui avait fait recueillir auprès des riches de ce monde la somme de quatre-vingt mille écus qui constitua comme le premier capital de l'œuvre nouvelle.

A de nombreuses années d'intervalle, les sympathies respectueuses qui, de tous les points du monde, ont entouré l'Eminentissime cardinal Gotti au jour de son jubilé ont été un hommage rendu à sa personne et, en elle, à l'ordre du Carmel qui fut et est resté si méritant de la congrégation de la Propagande.

DON PAOLO-AGOSTO.

BIBLIOGRAPHIE FRANÇAISE

Paul Combes.—LE PROBLÈME AU BONHEUR.—Volume in-8° couronne de 200 pages.—Prix : 3 fr.—AUBANEL FRÈRES.—Avignon.

Le problème au bonheur ! C'est bien le problème pratique pour tous et surtout pour chacun, celui qui se pose sur notre berceau et dont la solution nous poursuit jusqu'à notre tombe, que M. Paul Combes—qui n'a rien de commun avec le néfaste politicien—a voulu un peu éclaircir dans ce livre, à la lumière d'une douce, agréable et consolante philosophie. Le bonheur relatif que nous pouvons goûter dans la vie présente,—c'est de lui qu'il s'agit surtout ici et non pas du bonheur absolu de l'autre vie,—est *un état d'âme* qu'il est en notre pouvoir à tous d'approcher et même d'atteindre, quelles que soient les contingences de notre vie. « Vivre sagement, borner ses désirs et se croire heureux, c'est l'être ! » avait dit le peintre Ingres, et l'auteur, résumant sa pensée à la fin de son livre, ajoute dans le même sens que l'artiste : « Il importe *de faire* notre propre vie de façon à ce qu'elle soit heureuse, et ensuite *de nous faire à notre vie.* »

Comment arriver là ? L'auteur nous l'enseigne au cours de ces deux cents pages, et ceux qui voudront en faire la lecture, très agréable, avec un peu d'attention, trouveront non seulement qu'il a raison, mais qu'il a atteint son but en montrant mieux à chacun le bonheur mis à sa portée. C'est donc un livre de philosophie morale très pratique et très utile, renfermant des observations très ingénieuses et des principes très élevés, le tout dans un style naturel, familier même parfois, qui met le livre à la portée de tous ceux qui savent réfléchir. C'est non seulement un livre très sain et très encourageant, mais, chose moins commune qu'on pourrait le croire, c'est un livre honnêtement fait, procédant avec logique et méthode, récapitulant les deductions acquises et indiquant à l'avance la voie restant à parcourir, en donnant les définitions qui mettent le lecteur à même de bien saisir la pensée de l'auteur. La nature du bonheur ici-bas, ses conditions physiques, matérielles, intellectuelles et morales, forment les grandes lignes de l'ouvrage, où l'on trouvera ce que sont ou peuvent être en vue du bonheur la résignation, le calme, la sérénité et aussi l'âge, la santé, la richesse, le travail et la vie simple à la campagne. On y verra comment la science et la culture de l'esprit, le calme et la fermeté du caractère, l'indulgence pour autrui, la charité, le dévouement et même le sacrifice deviennent des sources de bonheur véritable auquel toute les passions désordonnées sont opposées. « Je suis intimement convaincu, dit l'auteur, que la plupart des gens heureux que je

connais possèdent cette félicité surtout parce qu'ils se préoccupent beaucoup moins de leur propre bonheur que de celui des autres. Il semble en effet avoir été heureux en écrivant son livre et il le méritait bien, car on s'attache à cette lecture si calme et si douce comme à la conversation d'un ami intime qui nous intéresse aimablement sans nous fatiguer jamais.

J.-A. D.

Matérialisme et Libre-Pensée à l'aube du XX^e siècle. DIEU, L'ÂME, LA PRIÈRE, par A. DENEUX, in 8° de 280 pages. Prix : 3 fr.—Lyon-Paris, Librairie Emmanuel Vitte.

Le monde surnaturel, rayonnant autour de trois centres : Dieu, l'âme, la prière, tel est l'objet du présent ouvrage. Ce n'est point une réfutation dogmatique de la Libre-Pensée, comme le titre semblerait l'indiquer. En face des systèmes positivistes, brièvement esquissés dans la préface, l'auteur dessine à grands traits l'édifice harmonieux et imposant du spiritualisme chrétien. Et à la vue de cette merveille, l'on répète avec une conviction nouvelle : *Credo in Deum.*

H. C.

Vie de saint François Solano, de l'Ordre des Frères Mineurs, apôtre de l'Amérique méridionale, 1549-1610, par le PÈRE ANGE-MARIE HIRAL, O. F. M.—Desclée, De Brouwer & C^{ie}, Lille-Paris-Bruges.

Une grande figure d'apôtre que celle de François Solano, et qui mérite d'être mieux connue. Son glorieux homonyme et compatriote, l'apôtre des Indes Orientales, venait de tomber au champ d'honneur, et lui, futur héritier de son zèle, âgé de quatre ans à peine, faisait déjà l'orgueil et l'espoir de sa vertueuse mère. Comment sa vie réalisa et surpassa même les prévisions maternelles, on le voit dans la biographie que nous présente le Révérend Père Hiral, biographie écrite avec amour, éditée avec soin par la maison Desclée et augmentée de belles illustrations.

A. C.